



RAPPORT
ANNUEL
2016
ANNUAL
REPORT





Sommaire

01	LE MOT DU PRESIDENT	04
02	COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	08
03	PRESENTATION DE L'ENTREPRISE	09
04	ORDRE DU JOUR	10
05	RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	12
06	RAPPORT RSE	38
07	ASSISTANCE FINANCIERE ET TECHNIQUE DE L'UNION EUROPEENNE	40
08	RESUME DU RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	42
09	RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	52
10	TEXTE DES RESOLUTIONS	66

01 LE MOT DU PRESIDENT

Zuénoula, parcelle irriguée par un pivot



Jean-Louis BILLON

*Président
du Conseil
d'Administration*

Chers Actionnaires,

L'offre mondiale de sucre, longtemps supérieure à la demande, a fait baisser considérablement le cours moyen du sucre qui est passé de 579 \$ la tonne en 2012 à 373,14 \$ la tonne en 2015 sur le marché de Londres.

La tendance s'est inversée avec la baisse de la production mondiale sur la campagne 2015-2016 qui a entraîné une reprise du cours mondial.

Cette baisse de la production résulte d'une réduction des surfaces cultivées dans l'Union Européenne et des conditions climatiques défavorables au Brésil et en Inde, respectivement premier et deuxième producteurs mondiaux de sucre.

D'une cotation moyenne de 373,14 \$ la tonne en 2015 sur le marché de Londres, le cours s'est hissé à un niveau moyen de 499,3 \$ la tonne en 2016.

Au plan national, la demande de sucre est en nette augmentation du fait de la croissance démographique et de la baisse des importations frauduleuses due à la hausse du cours mondial. Ce qui a favorisé en 2016 une hausse des ventes de SUCRIVOIRE (+8,5% de 2015 à 2016).

La production par contre a enregistré une baisse sur la même période du fait d'un important déficit de la pluviométrie dans les zones de production et aussi d'un retard de la récolte des cannes, suite à un incendie survenu le 31 octobre 2015 dans l'une des centrales de production d'énergie.

Cette baisse de la production de sucre a impacté le résultat de l'exercice qui s'est soldé par un bénéfice net de 4,2 milliards FCFA contre 5,8 milliards FCFA en 2015.

Concernant l'outil de production, un plan d'investissements réalisé sur la période 2012 à 2015 a permis de le réhabiliter et de le moderniser. Le potentiel de production de la société atteint aujourd'hui

la capacité nominale d'origine qui est de 100 000 tonnes de sucre, soit 50 000 tonnes par usine.

Le principal enjeu de SUCRIVOIRE aujourd'hui est incontestablement celui de l'amélioration de sa compétitivité pour mieux faire face aux incertitudes de fluctuations du cours mondial. L'atteinte de cet objectif, qui est primordial, passera par un projet d'augmentation significative des capacités actuelles de productions agricole et industrielle (+ 50% d'extension des capacités actuelles).

Ce projet qui est en cours de réalisation comprend en plus des investissements d'accroissement de capacités, d'importants chantiers de réduction des coûts, de valorisation des sous-produits de la canne et d'augmentation de productivité aussi bien au niveau agricole qu'au niveau industriel.

Le plan de développement de SUCRIVOIRE permettra à la société d'améliorer sensiblement sa rentabilité et la qualité de ses produits en confirmant davantage sa mission d'entreprise citoyenne. L'industrie sucrière locale approvisionnera suffisamment le marché local et ce programme confèrera à SUCRIVOIRE un rôle de leader sous régional dans l'activité sucrière.

01 Letter From The Chairman

Dear Shareholders,

World supply of sugar, which has long exceeded demand, caused the average price to fall considerably, from US\$579 per metric ton in 2012 to US\$373.14 per metric ton in 2015 on the London market.

The trend was reversed with the fall in world output in the 2015-2016 season, which led to a recovery in world prices.

This fall in production was the result of a reduction in the area under cultivation in the European Union and adverse weather conditions in Brazil and India, the world's first and second sugar producers.

From an average of US\$373.14 \$ per metric ton in 2015 on the London market, the price rose to an average of US\$499.30 per metric ton in 2016.

On the domestic front, demand for sugar is increasing considerably as a result of population growth and the reduction in fraudulent imports due to rising world prices. This favoured an increase in SUCRIVOIRE'S sales for 2016, which were up by 8.5% compared with 2015.

Output fell however in the same period, due to seriously deficient rainfall across the production areas and also to delays in harvesting the cane, following a fire which occurred on 31 October 2015 in one of the power generating stations.

This fall in sugar output affected results for the year, which ended with net profit of CFA Francs 4.2 billion as against CFA Francs 5.8 billion in 2015.

As regards production plant and equipment, a capital expenditure plan carried out over the period from 2012 to 2015 has enabled us to refurbish and modernise it. The company's production potential has now reached the original nominal capacity of 100,000 metric tons per year (50,000 for each factory).

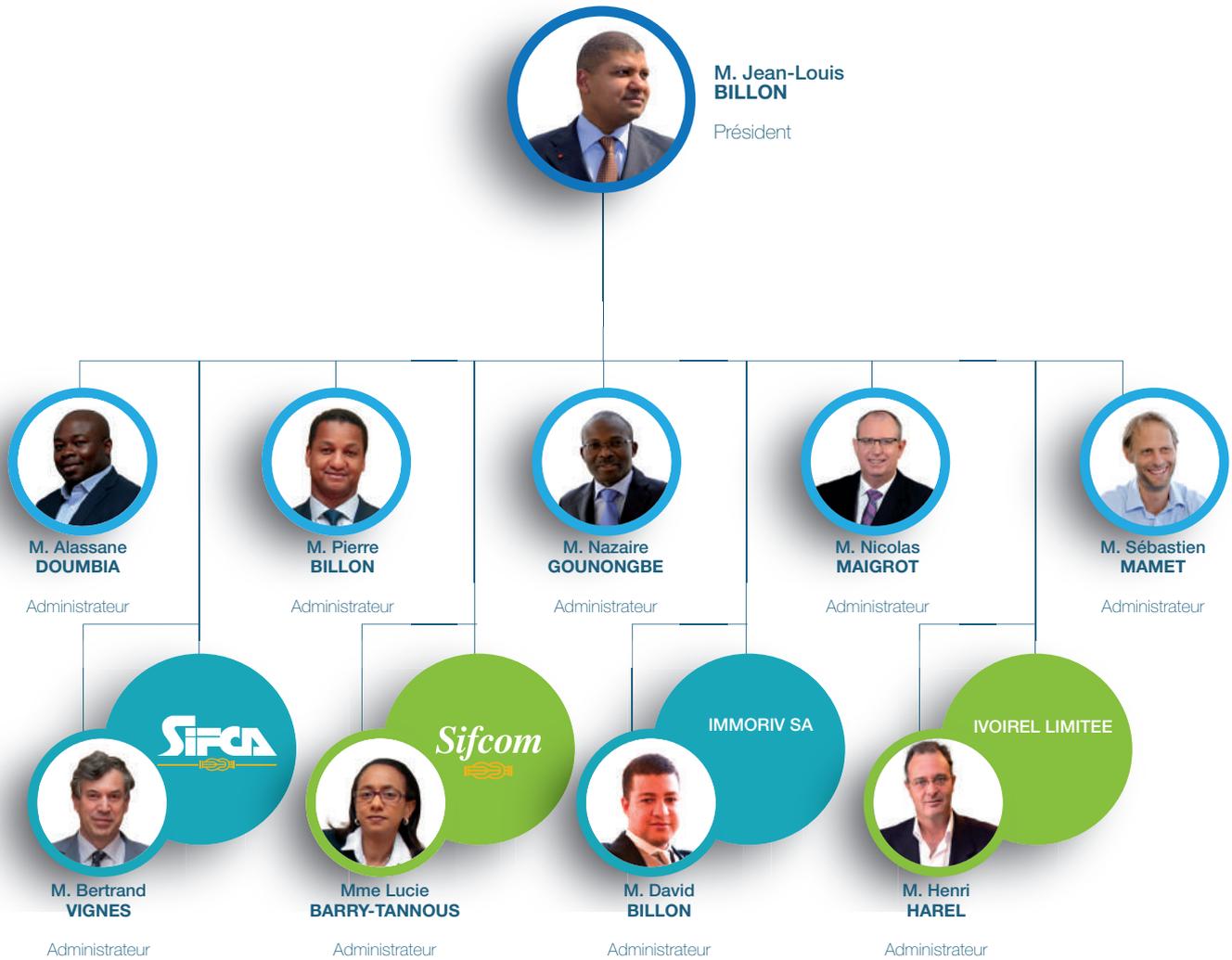
The main challenge for SUCRIVOIRE now is undeniably the need to improve its competitiveness so as to be better placed to face the uncertainties associated with fluctuating world prices. Attaining this essential objective will involve a project to significantly increase agricultural and industrial production capacity (a 50% increase relative to current capacity).

As well as investment in increasing capacity, this project, which is already being implemented, also includes significant cost reduction programmes, the valorisation of cane sub-products and boosting productivity in terms of both agriculture and manufacturing.

SUCRIVOIRE'S development plan will allow it to appreciably improve its profitability and the quality of its products while at the same time emphasising its good citizenship. The domestic sugar industry will be able to supply domestic demand in full, and this programme will make SUCRIVOIRE a sub-regional leader in the sugar industry.

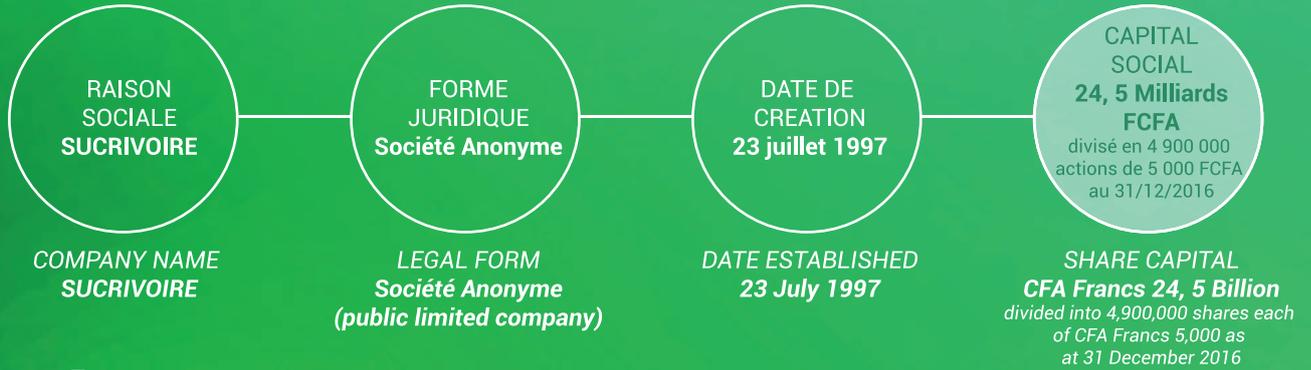


02 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



03 PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

FACT SHEET



UNITES AGRICOLES INTEGREES
Zuénoula Tél : (225) 30 68 28 06
Borotou Koro Tél : (225) 33 70 74 00



EFFECTIF / WORKFORCE :
7 628



SUPERFICIE PLANTÉE (PI) / AREA PLANTED (industrial plantations) : 12 728 ha
SUPERFICIE RECOLTÉE (PI) / AREA HARVESTED (industrial plantations) : 11 097 ha

SUPERFICIE PLANTÉE (PV) / AREA PLANTED (small-scale plantations) : 3 118 ha
SUPERFICIE RECOLTÉE (PV) / AREA HARVESTED (small-scale plantations) : 2 305 ha



SIEGE SOCIAL / REGISTERED OFFICE
Unité Agricole Intégrée de Borotou Koro
BP 100 Borotou Koro
Site Web: www.groupe-sifca.com/Sucrivoire
Tél : (225) 21 75 75 34
Fax : (225) 21 75 75 87

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2016



DISTRIBUTION OF SHARE CAPITAL AS AT 31 DECEMBER 2016

LOCALISATION DES SITES / SITE LOCATIONS



04 ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 17 MAI 2017



A titre ordinaire

- 1) Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- 2) Présentation du rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et du rapport spécial sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales ;
- 3) Approbation des états financiers de synthèse et des conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales ;
- 4) Quitus aux administrateurs ;
- 5) Affectation du résultat de l'exercice ;
- 6) Fixation de l'indemnité de fonction des Administrateurs ;
- 7) Ratification de la cooptation d'un Administrateur ;
- 8) Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire et de son suppléant ;
- 9) Nomination d'un co-Commissaire aux Comptes titulaire et de son suppléant.

A titre extraordinaire

- 1) Décision de fractionnement du titre SUCRIVOIRE;
- 2) Modification corrélative de l'article 7 des Statuts ;
- 3) Pouvoirs pour la signature des Statuts et l'accomplissement des formalités légales.

04 Agenda

Combined Ordinary And Extraordinary General Meeting Of Shareholders Of 17 May 2017



As ordinary meeting

1) Presentation of the report of the Board of Directors on the year ended 31 December 2016;

2) Presentation of the general report of the Statutory Auditor on the abridged financial statements for the year ended 31 December 2016 and the special report on the agreements referred to in Articles 438 ff. of the Uniform Act on Commercial Companies;

3) Approval of the abridged financial statements and of the agreements referred to in Articles 438 ff. of the Uniform Act on Commercial Companies;

4) Discharge of the directors;

5) Appropriation of profit for the year;

6) Establishment of Directors' position indemnity;

7) Ratification of cooptation of a Director;

8) Renewal of the term of office of the Statutory Auditor and his alternate;

9) Appointment of a co-Statutory Auditor and alternate.

As extraordinary meeting

1) Splitting of Sucrivoire shares;

2) Consequent amendment to Article 7 of the Articles of Association;

3) Powers for the signing of the Articles of Association and the completion of legal formalities.

05 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 MAI 2017

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil d'Administration vous a réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à l'article 29-2 des statuts afin de vous présenter les activités et les comptes de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi que la proposition d'affectation du résultat.

Ces questions inscrites à l'ordre du jour seront développées comme suit :

Chapitre I : Présentation des activités et des comptes de la société au cours de l'exercice 2016

- I.1 Chiffres clés
- I.2 Faits marquants de l'exercice 2016
- I.3 Situation de la société et son activité au cours de l'exercice 2016
- I.4 Résultats et situation financière

Chapitre II : Proposition d'affectation du résultat

Chapitre III : Perspectives

A photograph showing a yellow tractor pulling two trailers on a dirt road in a sugarcane field. The tractor is moving away from the camera. The field is lush green with rows of sugarcane plants. The sky is overcast.

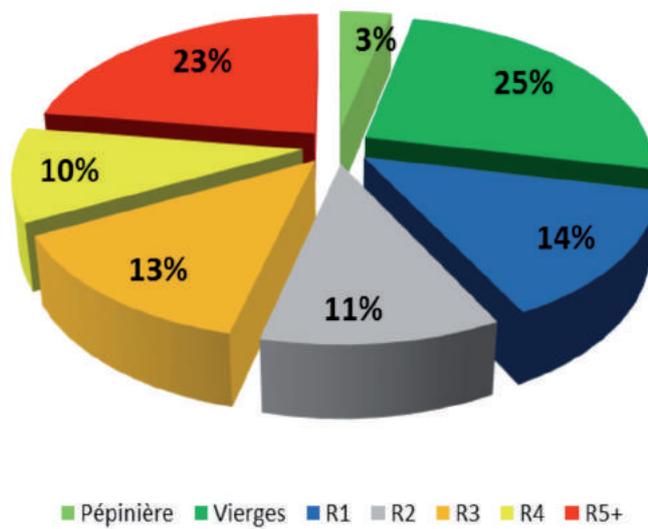
Zuenoula, engin de transport de cannes

I PRESENTATION DES ACTIVITES ET DES COMPTES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2016

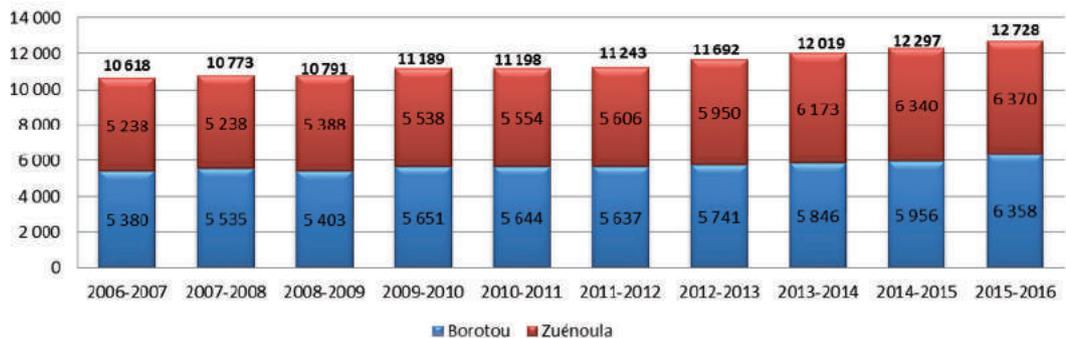
PRESENTATION OF THE COMPANY'S ACTIVITIES AND FINANCIAL STATEMENTS FOR THE YEAR 2016

I.1 Chiffres clés / Key figures

Répartition des Surfaces Industrielles sous canne (PI) en 2016



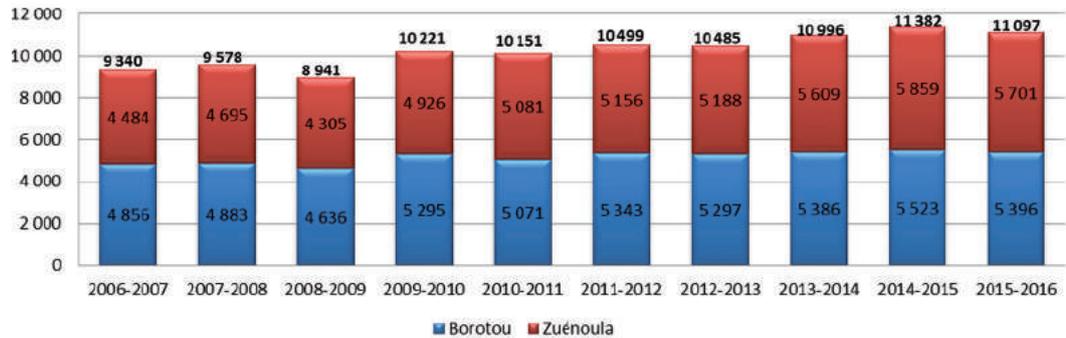
Ha Evolution des Superficies sous canne PI



Les superficies PI de SUCRIVOIRE progressent chaque année, elles passent de 12 297 ha en 2014-2015 à 12 728 ha en 2015-2016 soit une évolution de 3,5%. Ces superficies sont composées à 67% de parcelles irriguées à fin 2016.

Sucrivoire's industrial plantations have increased in area year by year, going from 12,297 ha in 2014-2015 to 12,728 ha in 2015-2016, an increase of 3.5%. As at the end of 2016, 67% of this area consisted of irrigated plots.

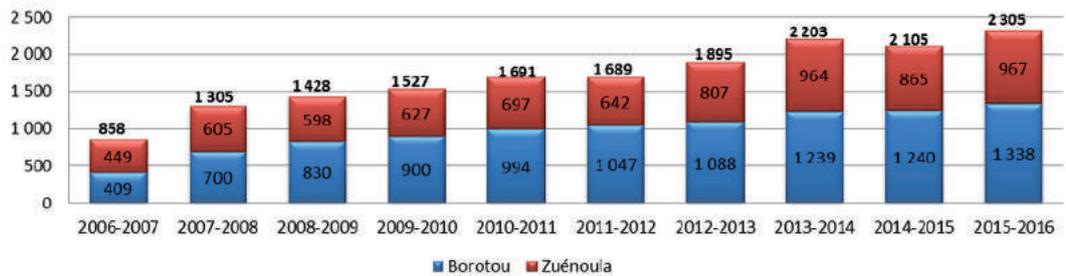
Ha Evolution des superficies récoltées PI



Les superficies PI récoltées sont en baisse de 2,5% de la campagne 2014-2015 à la campagne 2015-2016, passant de 11 382 ha à 11 097 ha. SUCRIVOIRE a dédié une proportion plus importante de superficies existantes comme pépinière pour les extensions au cours de la campagne 2015-2016.

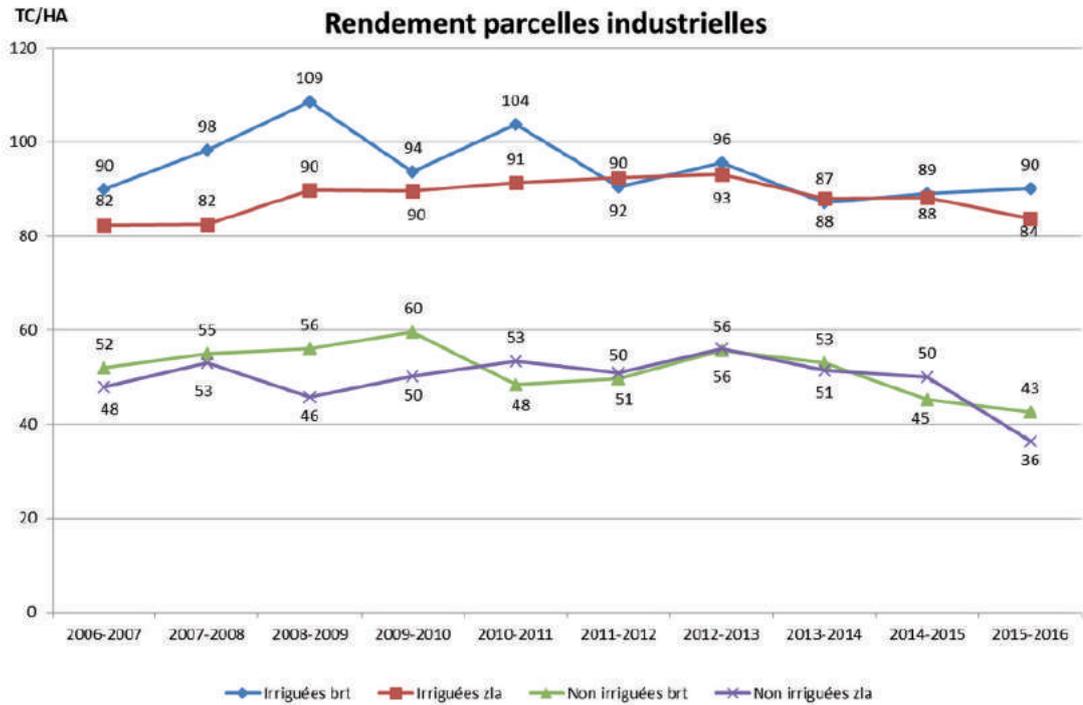
Harvested areas declined by 2.5%, from 11,382 ha to 11,097 ha as Sucrivoire used a large proportion of the existing area as nurseries for extensions during the 2015-2016 season.

Ha Evolution des superficies récoltées PV



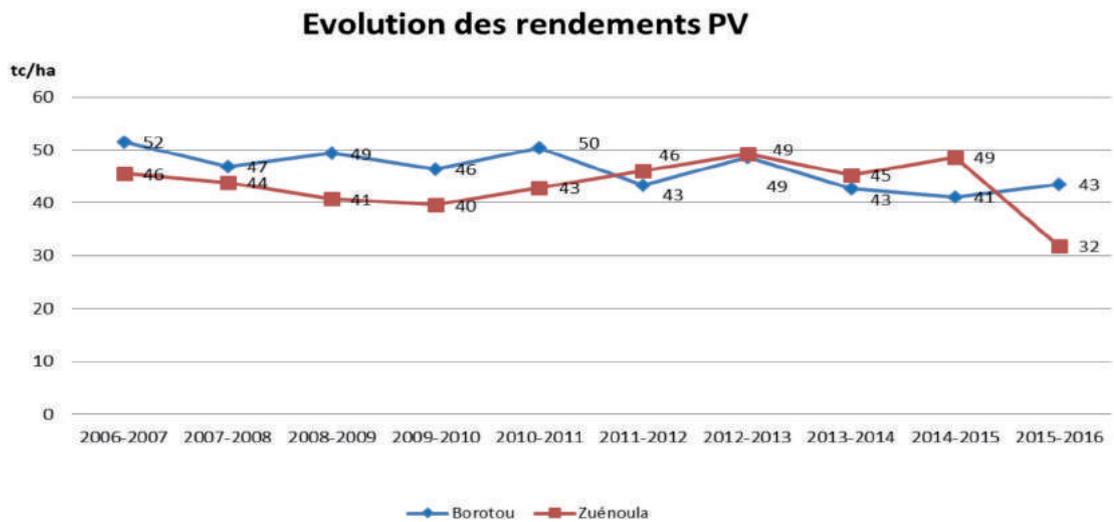
Les surfaces PV récoltées sont en hausse du fait de la création de nouvelles parcelles villageoises. De la campagne 2014-2015 à la campagne 2015-2016, 9% de superficies villageoises ont été récoltées en plus.

There was an increase in the area of small-scale plantations harvested due to the creation of new small-scale plots. The increase in harvesting in small-scale plantations during the 2015-2016 season compared with 2014-2015 was 9%.



Les rendements sont en baisse sur les parcelles non irriguées suite à une période de sécheresse accentuée. A Zuénoula le sinistre de la centrale énergie a perturbé l'irrigation entraînant ainsi une baisse des rendements sur les irriguées. Un programme de replantation a été initié par SUCRIVOIRE afin de remonter ses rendements.

Yields from non-irrigated plots were down as a result of a period of acute drought. At Zuénoula the fall in yields from irrigated plots was due to a fire at the power station, which interfered with irrigation. Sucrivoire has embarked upon a replanting programme in order to bring yields back up to normal.

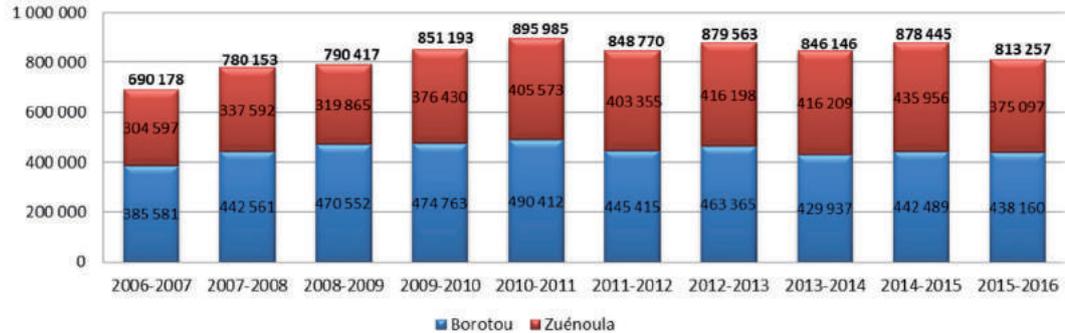


La sécheresse a eu un impact important sur les plantations villageoises qui sont entièrement non irriguées.

The drought had a significant impact on the small-scale plantations, which are entirely non-irrigated.

TC

Evolution de la production de cannes PI

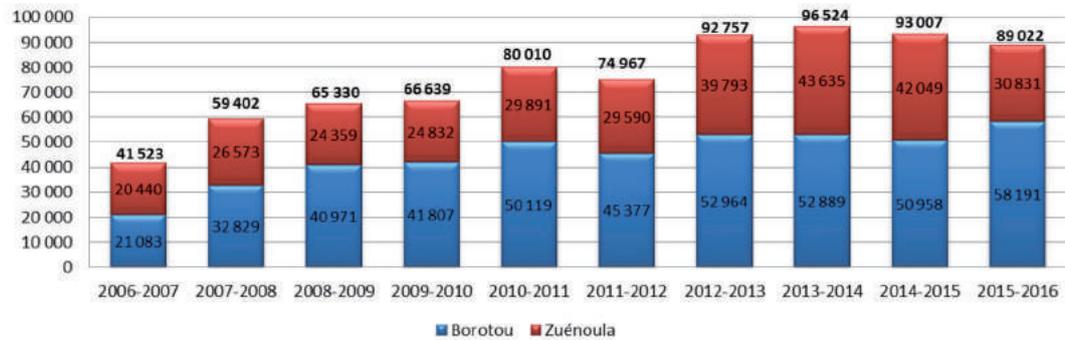


La production de cannes a été affectée par la baisse des superficies récoltées ainsi que la baisse des rendements. Au cours de la campagne 2015-2016, SUCRIVOIRE a produit 813 257 tonnes de cannes contre 878 445 tonnes la campagne précédente soit une baisse de 7,4%.

Cane production was affected by the decrease in area harvested and the fall in yields. During the 2015-2016 season Sucrivoire produced 813,257 metric tons of cane, as against 878,445 metric tons in the previous season, a decline of 7.4%.

TC

Evolution de la production de cannes PV

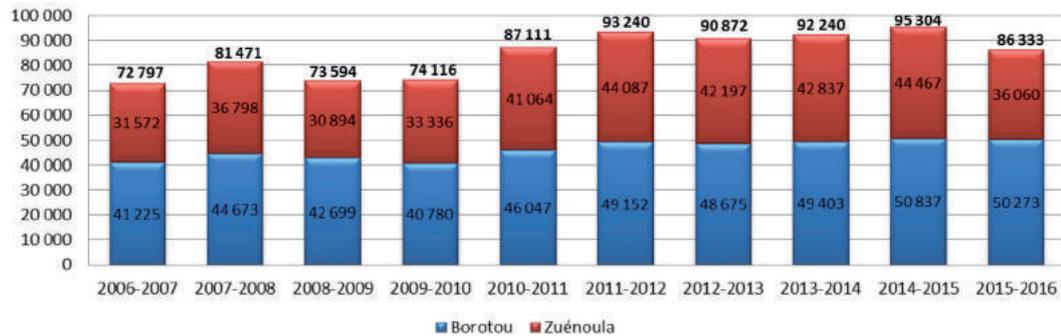


Malgré une augmentation des superficies PV récoltées, la production de cannes des villageois a fortement baissé sur la campagne 2015-2016 à Zuénoula suite à la chute drastique des rendements.

Despite an increase in areas harvested, cane production of small-scale plantations fell sharply in the 2015-2016 season at Zuénoula as a result of the drastic fall in yields.

TS

Evolution de la production de sucre

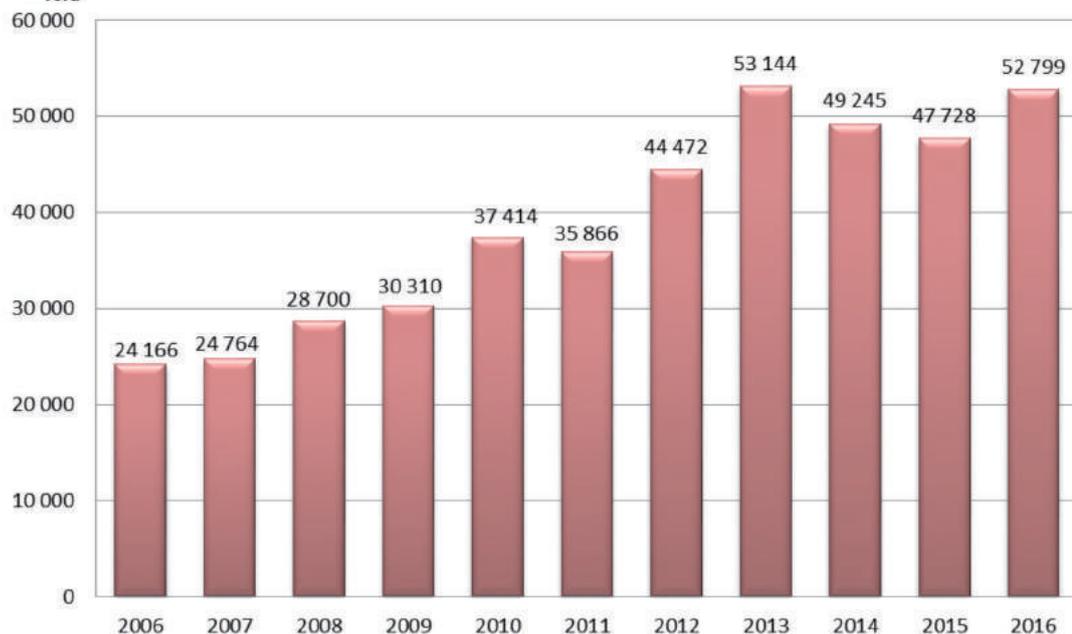


La production de sucre de la campagne 2015-2016 est de 86 333 tonnes contre 95 304 tonnes la campagne précédente soit une baisse de 9,4%. Outre la réduction des superficies récoltées et la baisse des rendements agricoles, la production de Zuénoula a été affectée par une récolte tardive des cannes suite un feu accidentel survenu dans l'usine le 31 octobre 2015.

Sugar output in the 2015-2016 season was 86,333 metric tons, as against 95,304 metric tons in the previous season, a decline of 9.4%. Apart from the reduction in harvested areas and the fall in agricultural yields, production at Zuénoula was affected by a delayed cane harvest following an accidental fire in the factory on 31 October 2015.

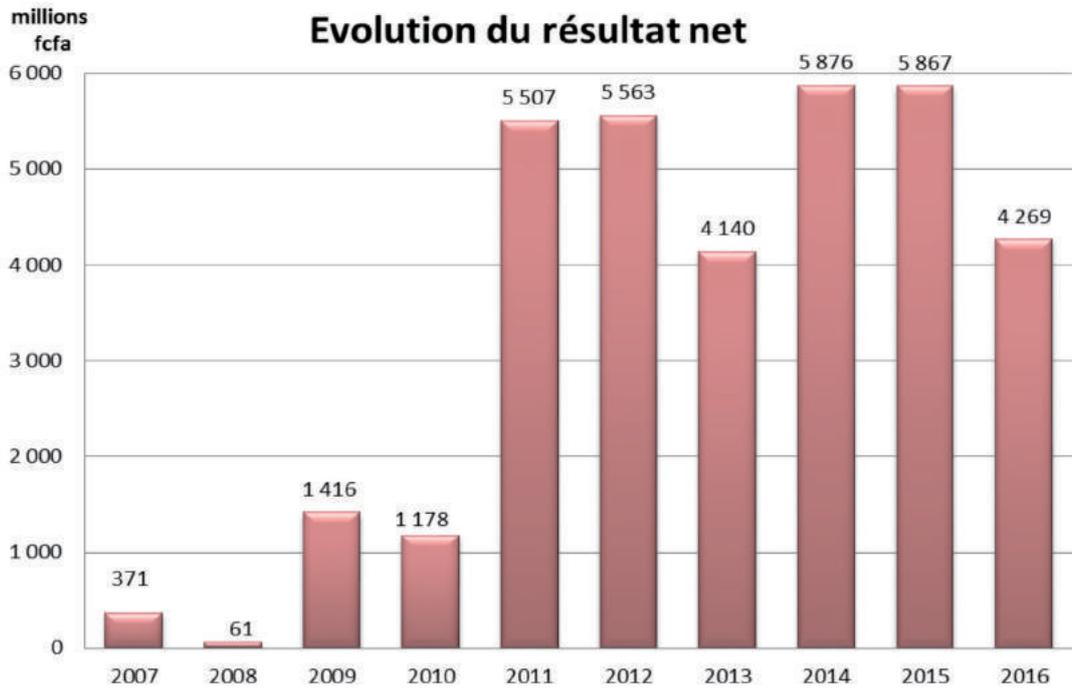
millions
fcfa

Evolution du chiffre d'affaires



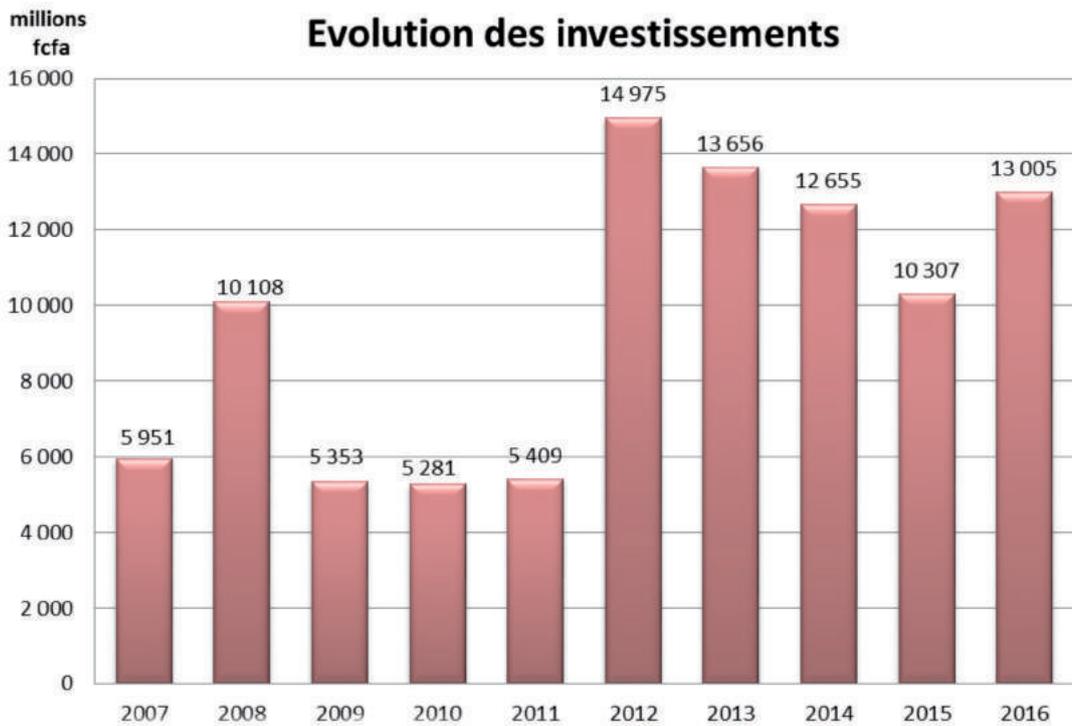
Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2016 s'élève à 52 799 millions FCFA contre 47 728 millions FCFA en 2015, soit une hausse de 10,6%. L'augmentation de la demande nationale en est la principale raison. En 2016, SUCRIVOIRE a vendu 102 465 tonnes de sucre (dont 10 000 tonnes importées) contre 93 947 tonnes en 2015.

Revenues for the year excluding tax amounted to CFA Francs 52,799 million, compared with CFA Francs 47,728 million in 2015, an increase of 10.6%. The increase in domestic demand was the main reason. In 2016, Sucrivoire sold 102,465 metric tons of sugar (of which 10,000 metric tons imported) compared with 93,947 metric tons in 2015.



Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 4 269 millions FCFA contre un bénéfice de 5 867 millions FCFA en 2015. Ce retrait s'explique principalement par la baisse de la production de sucre. Le sucre importé a été vendu avec une marge très en deçà de nos marges habituelles.

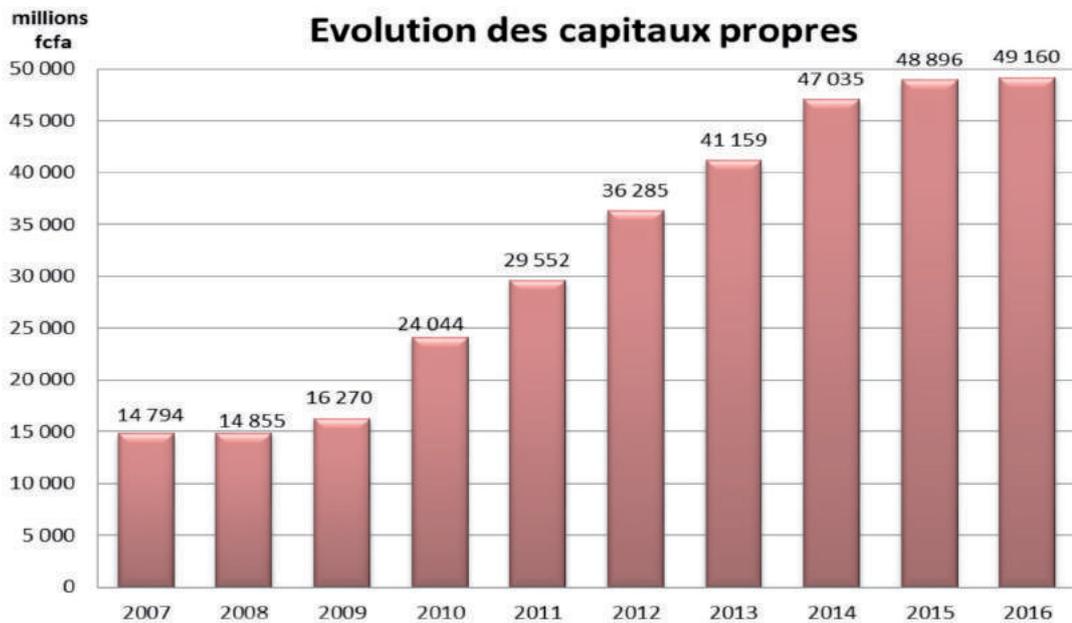
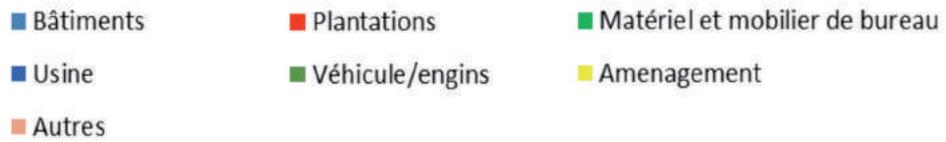
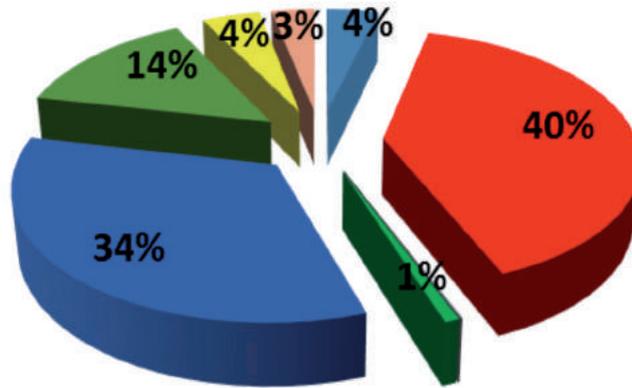
Net profit for the year was CFA Francs 4,269 million, compared with CFA Francs 5,867 million in 2015. This deterioration was mainly due to the fall in sugar production. Imported sugar was sold at margins well below our usual margins.



Les investissements de l'exercice 2016 s'élèvent à 13 005 millions FCFA et sont repartis comme suit :

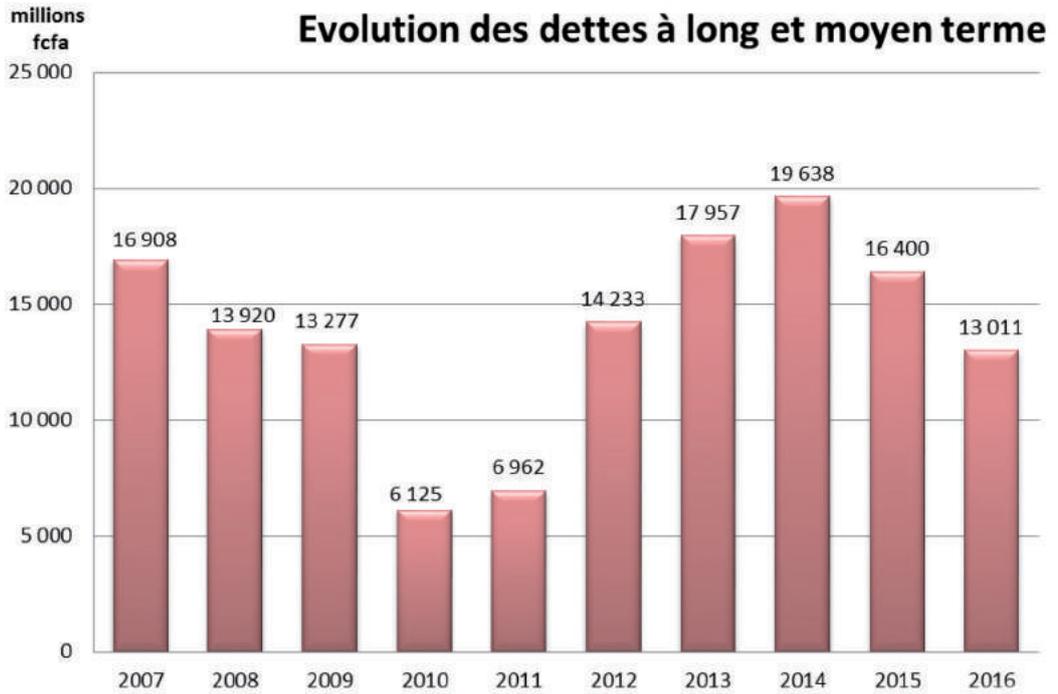
Investments during the year amounted to CFA Francs 13,005 million, breaking down as follows:

Détails des investissements 2016



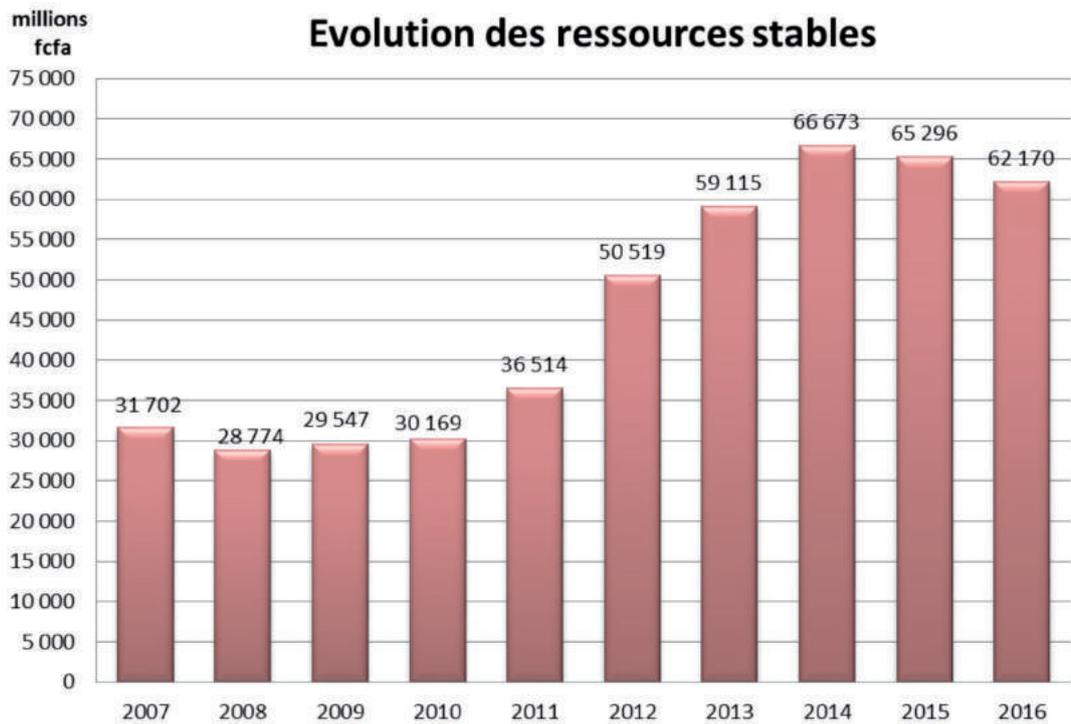
Le niveau des capitaux propres se stabilise autour de 49 000 millions FCFA.

Equity steadied at around CFA Francs 49,000 million.



Les dettes financières d'un montant de 13 011 millions FCFA ont baissé de 3 389 millions FCFA par rapport à 2015 en raison essentiellement des remboursements de la période.

Financial liabilities, which stood at CFA Francs 13,011 million at year-end 2016, declined by CFA Francs 3,389 million relative to year-end 2015, basically due to repayments during the year.



Les ressources stables diminuent en raison du remboursement des emprunts. Elles s'établissent à 62 170 millions FCFA au 31 décembre 2016.

Equity and long-term liabilities declined due to repayment of borrowings. They stood at CFA Francs 62,170 million as at 31 December 2016.

I.2 Faits marquants de l'exercice 2016

1.2.1 Environnement international et marché national du Sucre

La hausse du cours mondial du sucre amorcée au dernier trimestre 2015 s'est confirmée toute l'année 2016.

D'une cotation moyenne de 373,14 \$ la tonne en 2015 sur le marché de Londres, 2016 s'est achevé avec un cours moyen de 499,23 \$ la tonne, soit plus de 33% de hausse. Les estimations de l'Organisation Internationale du Sucre (OIS) prévoient pour la deuxième année consécutive une production 2016-2017 inférieure à la consommation ; ce déficit qui se profile contribuera au maintien du cours mondial du sucre à un niveau élevé en 2017.

1.2.2 Marché national et vente de sucre

La demande de sucre sur le marché domestique est en hausse du fait de la croissance démographique et de la baisse des importations frauduleuses en raison de la hausse du cours mondial.

Les ventes de 2016 sont de 102 465 tonnes contre 93 947 tonnes en 2015 malgré une quasi absence du produit SUCRIVOIRE sur le marché au mois d'octobre 2016 suite à une insuffisance de stock avant le démarrage de la nouvelle campagne.

I.3 Situation de la société et son activité au cours de l'exercice 2016

1.3.1 Activités agricole et industrielle

1.3.1.1 Superficies plantées

1 - Superficies plantées (en ha)	Réalisé campagne			Variation campagne N /N-1	
	13/14	14/15	15/16	en hectares	en %
Planting Borotou	923	1 511	1 985	474	31%
Planting Zuénoula	673	763	1 655	892	117%
Total superficies plantées	1 596	2 274	3 640	1 366	60%

Les superficies plantées ont augmenté de 60% de la campagne 2014/2015 à la campagne 2015/2016.

Afin d'accroître sa production de sucre, SUCRIVOIRE a planté 1 100 ha de nouvelles parcelles sur la campagne 2015/2016 (300 ha à Borotou et 800 ha à Zuénoula) et replanté 2 540 ha des surfaces déjà en exploitation.

1.3.1.2 Production de cannes à sucre

La production de cannes a baissé de 7% sur les cannes industrielles et de 4% sur les cannes villageoises. Les raisons à l'origine de cette baisse sont :

- Le dessèchement prononcé des cannes de Zuenoula récoltées hors délai à la suite de l'incendie dans l'usine ;
- L'insuffisance des pluies à des périodes cruciales de la croissance de la canne, surtout à Zuenoula ;
- L'utilisation d'une proportion plus importante des superficies existantes comme pépinières pour la plantation.

1.3.1.3 Production de sucre

- Production sucre (en tonnes)	Réalisé campagne			Variation N /N-1	
	13/14	14/15	15/16	en quantité	en %
sucre roux/blond Zuénoula	42 837	44 467	36 061	-8 407	-19%
Sucre granulé roux/blond Borotou	11 174	18 256	17 858	-398	-2%
Sucre blanc Borotou	38 230	32 582	32 421	-161	0%
Tonnage total sucre	92 240	95 305	86 339	-8 966	-9%

La campagne sucrière 2015/2016 de SUCRIVOIRE s'est achevée sur une production de 86 339 tonnes contre une production de 95 304 tonnes de sucre la campagne précédente.

La contre-performance de la campagne 2015/2016 s'explique par :

- une baisse générale de la production de cannes du fait du dessèchement,
- une baisse de richesse des cannes récoltées, conséquence du retard de 2 mois de la récolte suite à l'incendie survenu à la centrale «énergie» de l'usine de Zuenoula le 31 octobre 2015.

1.3.2 Ressources humaines

Suite à des insuffisances de résultat au niveau agricole sur le site de Zuénoula, un changement opéré à la Direction des Plantations a vu le recrutement d'un nouveau directeur au début du mois de Novembre 2016.

Le poste de directeur de maintenance de Zuenoula a été supprimé suite au départ à la retraite de son titulaire et l'activité «maintenance de l'usine» a été réorganisée.

1.3.3 Actionnariat

En 2016, le processus de cession des participations de l'Etat de Côte d'Ivoire dans SUCRIVOIRE s'est achevé. L'Etat est sorti totalement de SUCRIVOIRE en cédant ses 23% de participation par offre publique de vente sur le marché boursier et la première cotation de l'action SUCRIVOIRE a eu lieu le 29 Décembre 2016.

I.4 Résultats et situation financière

I.4.1 Résultat de l'exercice 2016

■ Chiffre d'affaires

En millions FCFA

Libellés	31.12.16	31.12.15	Variation	
Sucre importé	4 565	-	4 565	-
Sucre produit	46 428	46 350	78	0,17%
Prestation pour tiers	1 807	1 377	430	31,23%
Total chiffre d'affaires	52 800	47 727	5 073	10,6%

L'exercice 2016 se solde par un chiffre d'affaires sur vente de sucre de 50 993 millions FCFA représentant 102 465 tonnes de sucre contre 46 350 millions FCFA pour 93 946 tonnes de sucre vendu en 2015. Sur le total de sucre vendu 10 000 tonnes ont été importées. Le prix unitaire de vente est de 497 FCFA/KG contre 493 FCFA/KG en 2015.

L'évolution des prestations réalisées pour le compte de tiers est due en grande partie aux travaux effectués au profit des GVC «Groupement à Vocation Coopérative». Les superficies sous cannes des paysans ont augmenté au cours de l'année 2016.

Au total on enregistre une augmentation du chiffre d'affaires de 5 073 millions FCFA, soit 10,6%.

■ Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'établissent à 52 231 millions FCFA contre 44 044 millions FCFA en 2015 soit une augmentation de 18,6%.

Sont à l'origine de cette évolution :

- l'importation du sucre pour faire face à la demande croissante ;
- l'augmentation de la consommation de pièces de rechanges au niveau de l'usine de Zuenoula pour la remise en état de l'outil de production ainsi qu'au niveau des engins agricoles utilisés pour l'extension des superficies ;
- l'augmentation de la masse salariale de SUCRIVOIRE essentiellement sur le personnel saisonnier utilisé pour l'extension des superficies ;
- la hausse des amortissements par rapport à 2015 en corrélation avec les nouveaux investissements effectués en 2016.

■ Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 s'établit à 6 471 millions FCFA contre 8 442 millions FCFA en 2015 soit un retrait de 27%.

■ Résultat financier

Libellés	31.12.16	31.12.15	Variation	
Frais financiers CMT	1 048	1 263	-215	-17,02%
Esomptes accordés	279	319	-40	-12,54%
Intérêts sur crédit spot	14	25	-11	-44,00%
Total charges financières	1 341	1 607	-266	-16,55%
Provision retraites	268	210	58	27,62%
Total charges financières	1 609	1 817	-208	-11,45%
Intérêts sur placements financiers	115	210	-95	-45,24%
Résultat financier (charges financières nettes)	-1 494	-1 607	113	-7,03%

Le résultat financier s'est amélioré par rapport à 2015, notamment en raison de la baisse de frais financiers sur les CMT et des escomptes accordés aux clients.

■ Résultat net

Le résultat avant impôt de l'exercice est de 4 903 millions FCFA contre 6 751 millions FCFA en 2015.

L'impôt BIC au titre de l'exercice 2016 est de 634 millions FCFA représentant 50% du résultat fiscal (taux normal d'imposition en Côte d'Ivoire : 25%). Comme les années précédentes, la société a bénéficié d'un crédit d'impôt pour investissements.

En définitive, le résultat net après impôt de l'exercice 2016 est un bénéfice de 4 269 millions FCFA contre un bénéfice de 5 867 millions FCFA en 2015.

I.4.2 Principales évolutions des postes du bilan et situation financière

Fonds de Roulement

En millions FCFA		Variation			
		2016	2015	Valeur	%
Capitaux Propres		49 160	48 896	264	0,5%
Dettes Financières		13 010	16 400	-3 390	-20,7%
Total ressources stables	(A)	62 170	65 296	-3 126	-4,8%
Total actif immobilisé	(B)	46 596	44 250	2 346	5,3%
Fonds de Roulement	(B-A)	15 574	21 046	-5 472	-26,0%

Les capitaux propres sont restés stables de 2015 à 2016 soit respectivement 48 896 millions FCFA et 49 160 millions FCFA.

Les dettes financières enregistrent une diminution nette de 3 390 millions FCFA passant de 16 400 millions FCFA en 2015 à 13 010 millions FCFA en 2016 en raison des remboursements d'emprunts.

L'actif net immobilisé de SUCRIVOIRE est passé de 44 250 millions FCFA en 2015 à 46 596 millions FCFA en 2016, soit une augmentation de 5%.

En conséquence, le fonds de roulement a baissé de 5 472 millions FCFA par rapport au 31 décembre 2015.

Besoin en Fonds de Roulement

En millions FCFA		Variation			
		2016	2015	Valeur	%
Stocks		26 309	23 019	3 290	14,3%
Créances et emplois assimilés		2 465	3 606	-1 141	-31,6%
Total actif circulant	(A)	28 774	26 625	2 149	8,1%
Total passif exigible	(B)	11 068	8 336	2 732	32,8%
Besoin en Fonds de Roulement	(B-A)	17 706	18 289	-583	-3,2%

Les stocks enregistrent une hausse de 14% avec une augmentation de la canne sur pied (2 042 millions) et des pièces de rechange (1 131 millions FCFA).

Les créances et emplois assimilés sont en baisse de 31%, en raison de la baisse importante de l'encours client qui est passé de 2 023 millions FCFA fin 2015 à 0,863 millions FCFA en 2016. Cette baisse importante s'explique par un contrôle, à priori et en temps réel, des niveaux de crédit aux clients, grâce au nouveau système d'information SAP implémenté en 2015.

Le passif exigible a augmenté de 2 732 millions FCFA, essentiellement sur le poste fournisseurs. Le BFR s'est amélioré de 583 millions FCFA. Cette amélioration est la résultante de la hausse des dettes fournisseurs et de la baisse des créances clients malgré une hausse du niveau du stock.

Trésorerie nette

En millions FCFA	Variation			
	2016	2015	Valeur	%
Trésorerie-actif	4 417	3 615	802	22,2%
Trésorerie-passif	6 549	858	-5 691	-663,3%
Trésorerie nette	-2 132	2 757	-4 889	-177,3%

A la clôture de l'exercice 2016, le fonds de roulement est de 15 574 millions FCFA et le besoin en fonds de roulement (BFR) de 17 706 millions FCFA soit une trésorerie nette négative de 2 132 millions FCFA. Comparée à l'exercice antérieur, la trésorerie s'est dégradée de 4 889 millions FCFA.

I.2 Highlights of the year 2016

1.2.1 Sugar: international environment and domestic market

The increase in the world price of sugar which started in the last quarter of 2015 was confirmed throughout 2016.

From an average price of US\$373.14 per metric ton in 2015 on the London market, 2016 ended with an average price of US\$499.23 per metric ton, a 33% increase. Estimates of the International Sugar Organisation (ISO) foresee consumption outstripping production in 2016-2017 for the second year running, and this shortage, which is looking increasingly likely, will contribute to keeping world sugar prices high in 2017

1.2.2 Domestic market and sales of sugar

Demand for sugar in the domestic market is increasing due to population growth and the decline in fraudulent imports as a result of higher world prices.

Sales in 2016 amounted to 102,465 metric tons as against 93,947 metric ton in 2015, despite the virtual absence in the market of Sucrivoire's products in October as a result of inadequate stocks prior to the start of the new season.

I.3 Situation of the company and its activity during 2016

1.3.1 Agricultural and manufacturing activities

1.3.1.1 Areas planted

1 - Areas planted (in ha)	Season			Chge. from 2014-2015	
	13/14	14/15	15/16	in hectares	in %
Borotou Planting	923	1 511	1 985	474	31%
Zuénoula Planting	673	763	1 655	892	117%
Total areas planted	1 596	2 274	3 640	1 366	60%

Areas planted in 2015-2016 were up by 60% on the previous season.

In order to boost its sugar production, Sucrivoire planted 1,100 ha of new plots during the 2015-2016 season, of which 300 ha at Borotou and 800 ha at Zuénoula, and replanted 2,540 ha already under cultivation.

1.3.1.2 Production of sugar cane

Cane production was down by 7% in industrial plantations and 4% in small-scale plantations, the reasons being:

- The pronounced dryness of the cane at Zuénoula, made worse by the delay following the factory fire;
- Inadequate rainfall at crucial times for cane growth, especially at Zuénoula;
- The use of a larger proportion of existing areas as nurseries for the plantation.

1.3.1.3 Production of sugar

	Season			Chge. from 2014-2015 season	
- Sugar production (in metric tons)	13/14	14/15	15/16	in quantity	in %
Brown/light brown Zuénoula	42 837	44 467	36 061	-8 407	-19%
Brown/light brown granulated Borotou	11 174	18 256	17 858	-398	-2%
White Borotou	38 230	32 582	32 421	-161	0%
Total metric tons of sugar	92 240	95 305	86 339	-8 966	-9%

Sucrivoire's 2015-2016 sugar season ended with production of 86,339 metric tons, compared with 95,304 metric tons in the previous season.

The underperformance of the 2015-2016 season was due to:

- a general fall in cane production as a result of the drought,
- a decline in the richness of the cane harvested as a result of the two-month delay in harvesting following the fire in the power plant of the Zuénoula factory on 31 October 2015.

1.3.2 Human resources

Following the unsatisfactory agricultural results at the Zuénoula site, some changes were made in the management of the plantations and a new manager was recruited at the beginning of November 2016.

The position of maintenance manager at Zuénoula was eliminated following the retirement of its holder, and the facility maintenance function was reorganised.

1.3.3 Shareholding

In 2016, the process of reducing the Côte d'Ivoire government's holding in Sucrivoire was completed. The government withdrew entirely from Sucrivoire by selling its remaining 23% stake through a public offering on the stock market, and Sucrivoire shares were first listed on 29 December 2016.

I.4 Results and financial situation

I.4.1 Results for 2016

■ Revenues

CFA Francs millions

Item	31.12.16	31.12.15	Change	
Imported sugar	4 565	-	4 565	-
Sugar produced	46 428	46 350	78	0,17%
Services to third parties	1 807	1 377	430	31,23%
Total revenues	52 800	47 727	5 073	10,6%

Revenues from sales of sugar for 2016 amounted to CFA Francs 50,993 million, representing 102,465 metric tons of sugar, compared with CFA Francs 46,350 million for 93,946 metric tons in 2015. Of the total sold, 10,000 metric tons were imported. The unit sale price was CFA Francs 497 per kilo as against CFA Francs 493 per kilo in 2015.

The increase in revenue from services to third parties was largely due to work carried out for the “GVC” cooperative groupings. The total area of small-scale cane plantations increased during the year.

The total increase in revenues was CFA Francs 5,073 million, or 9.6%.

■ Operating expenses

Operating expenses came to CFA Francs 52,231 million, as against CFA Francs 44,044 million in 2015, an increase of 18.6%.

The increase was due to:

- imports of sugar to meet growing demand;
- increased consumption of spare parts at the Zuénoula factory for repair, maintenance and upgrading of the production plant, and for agricultural machinery used to extend plantation areas;
- increase in Sucrivoire’s total payroll, basically due to the temporary workers taken on to extend the plantation areas;
- the increase in depreciation relative to 2015 in line with the new investments made in 2016 in plant and equipment.

■ Operating profit

Le résultat d’exploitation de l’exercice 2016 s’établit à 4 977 millions FCFA contre 6 835 millions FCFA en 2015 soit un retrait de 27%.

■ Net Finance Income (loss)

• Item	31.12.16	31.12.15	Change	
Financial expenses on medium-term borrowings	1 048	1 263	-215	-17,02%
Discounts granted	279	319	-40	-12,54%
Interest on spot credit	14	25	-11	-44,00%
Total finance charges	1 341	1 607	-266	-16,55%
Provisions for pensions	268	210	58	27,62%
Total finance charges	1 609	1 817	-208	-11,45%
Interest on financial investments	115	210	-95	-45,24%
Net finance income (net finance charges)	-1 494	-1 607	113	-7,03%

Net finance income improved relative to 2015 , notably due to the decline in finance charges on medium-term borrowings and in discounts granted to customers.

■ Résultat net

Profit before tax for the year was CFA Francs 4,903 million as against CFA Francs 6,751 million in 2015.

Corporation tax for 2016 was CFA Francs 634 million, representing 50% of taxable profit (the normal tax rate in Côte d'Ivoire being 25%). As in previous years, the company benefited from a tax credit for investments.

In short, net profit after tax for 2016 was CFA Francs 4,269 million, compared with CFA Francs 5,867 million in 2015.

I.4.2 Main changes in the balance sheet and the financial situation

Working capital

CFA Francs millions	Change			
	2016	2015	Value	%
Equity	49 160	48 896	264	0,5%
Financial liabilities	13 010	16 400	-3 390	-20,7%
Total equity & long-term liabilities (A)	62 170	65 296	-3 126	-4,8%
Total non-current assets (B)	46 596	44 250	2 346	5,3%
Working capital (B-A)	15 574	21 046	-5 472	-26,0%

Equity held steady from 2015 to 2016 at CFA Francs 48,896 million and CFA Francs 49,160 million respectively.

Financial liabilities decreased by CFA Francs 3,390 million, from CFA Francs 16,400 million in 2015 to CFA Francs 13,010 million in 2016 due to repayments of borrowings.

Net non-current assets of Sucrivoire went from CFA Francs 44,250 million in 2015 to CFA Francs 46,596 million in 2016, an increase of 5%.

As a result working capital declined by CFA Francs 5,472 million relative to 31 December 2015.

Working capital requirement

En millions FCFA	Variation			
	2016	2015	Valeur	%
Stocks	26 309	23 019	3 290	14,3%
Créances et emplois assimilés	2 465	3 606	-1 141	-31,6%
Total actif circulant (A)	28 774	26 625	2 149	8,1%
Total passif exigible (B)	11 068	8 336	2 732	32,8%
Besoin en Fonds de Roulement (B-A)	17 706	18 289	-583	-3,2%

Inventories increased by 14%, with increases in standing cane (CFA Francs 2,042 million) and in spare parts (CFA Francs 1,131 million).

Receivables and analogous applications fell by 31%, due to a significant reduction in customer receivables, from CFA Francs 2,023 million at the end of 2015 to CFA Francs 0.863 million at year-end 2016. This large decline was due to an advance check in real time of levels of customer credit, made possible by the new SAP information system implemented in 2015. Current liabilities increased by CFA Francs 2,732 million, basically due to supplier payables. WCR improved by CFA Francs 583 million. This improvement is the result of an increase in supplier payables and a decline in customer receivables, despite an increase in inventories.

Net cash

CFA Francs millionsCFA	Change			
	2016	2015	Value	%
CFA Francs millions	4 417	3 615	802	22,2%
Overdrafts	6 549	858	-5 691	-663,3%
Net cash	-2 132	2 757	-4 889	-177,3%

At the end of 2016, working capital was CFA Francs 15,574 million and the working capital requirement (WCR) was CFA Francs 17,706 million, giving a negative net cash position of CFA Francs 2,132 million. Compared with the previous year, the cash position deteriorated by CFA Francs 4,889 million.

TABLEAU COMPARATIF DES RESULTATS 2016 ET 2015

CHARGES	2016	2015	Variation	
			Valeur	%
Achats de marchandises	3 660 372 409	-	3 660 372 409	-
Achats de matières et fournitures	1 922 609 783	1 291 250 146	631 359 637	48,9%
Autres achats	16 123 168 221	13 652 434 013	2 470 734 208	18,1%
Transports	880 975 207	809 140 176	71 835 031	8,9%
Services extérieurs	6 298 565 722	7 308 642 928	-1 010 077 206	-13,8%
Impôts et taxes	1 089 492 673	847 068 240	242 424 433	28,6%
Autres charges	237 921 401	211 538 938	26 382 463	12,5%
Charges de personnel	11 431 186 146	10 794 785 392	636 400 754	5,9%
Dotations amortissements et provisions	10 587 186 654	9 129 782 587	1 457 404 067	16,0%
Total des charges d'exploitation	52 231 478 216	44 044 642 420	8 186 835 796	18,6%
Total des charges financières	1 609 275 783	1 817 011 118	-207 735 335	-11,4%
Total des charges sur activités ordinaires	53 840 753 999	45 861 653 538	7 979 100 461	17,4%
Total des charges hors activités ordinaires	434 558 595	91 018 524	343 540 071	377,4%
Impôts sur le bénéfice	634 462 234	883 610 844	-249 148 610	-28,2%
TOTAL DES CHARGES	54 909 774 828	46 836 282 906	8 073 491 922	17,2%

PRODUITS	2016	2015	Variation	
			Valeur	%
Ventes de marchandises	4 564 732 111	-	4 564 732 111	-
Ventes de produits	46 427 841 399	46 350 053 551	77 787 848	0,2%
Travaux, services rendus	1 806 681 570	1 377 605 179	429 076 391	31,1%
Chiffre d'affaires	52 799 255 080	47 727 658 730	5 071 596 350	10,6%
Production stockée	1 677 050 322	336 886 945	1 340 163 377	397,8%
Production immobilisée	4 052 200 672	2 886 123 971	1 166 076 701	40,4%
Marge brute sur matières et marchandises	52 945 523 882	49 659 419 500	3 286 104 382	6,6%
Autres produits & produits acc	126 434 817	185 288 030	-58 853 213	-31,8%
Valeur ajoutée	28 441 835 475	27 015 883 235	1 425 952 240	5,3%
Excédent brut d'exploitation	17 010 649 329	16 221 097 843	789 551 486	4,9%
Reprise provisions	47 897 414	-	47 897 414	-
Transfert de charges	-	1 350 649 022	-1 350 649 022	-100,0%
Total des produits d'exploitation	58 702 838 305	52 486 606 698	6 216 231 607	11,8%
Résultat d'exploitation	6 471 360 089	8 441 964 278	-1 970 604 189	-23,3%
Total des produits financiers	115 225 402	210 219 734	-94 994 332	-45,2%
Résultat financiers	-1 494 050 381	-1 606 791 384	112 741 003	-7,0%
Résultat Activités Ordinaires (AO)	4 977 309 708	6 835 172 894	-1 857 863 186	-27,2%
Total des produits HAO	360 624 685	6 794 840	353 829 845	-
Résultat HAO	73 933 910	84 223 684	10 289 774	-12,2%
TOTAL DES PRODUITS	59 178 688 392	52 703 621 272	6 475 067 120	12,3%
TOTAL DES CHARGES	4 268 913 564	5 867 338 366	-1 598 424 802	-27,2%

TABLEAU COMPARATIF DES BILANS 2016 ET 2015

ACTIF	2016	2015	Variation	
			Valeur	%
Charges immobilisées	229 762 762	62 310 260	167 452 502	269%
Immobilisations incorp.	1 786 224 643	2 557 195 591	-770 970 948	-30%
Immobilisations corp.	43 880 514 155	41 102 655 056	2 777 859 099	7%
Avances sur immob.	560 083 784	388 174 567	171 909 217	44%
Immobilisations financ.	139 345 406	139 345 406	-	0%
Total actif immobilisé	46 595 930 750	44 249 680 880	2 346 249 870	5%
Stocks	26 310 496 943	23 019 005 385	3 291 491 558	14%
Fournisseurs, avances	1 206 593 452	971 710 893	234 882 559	24%
Clients	863 011 730	2 022 850 680	- 1 159 838 950	-57%
Autres créances	394 668 579	611 922 152	- 217 253 573	-36%
Total actif circulant	28 774 770 704	26 625 489 110	2 149 281 594	8%
Disponibilité	4 416 332 322	3 615 306 709	801 025 613	22%
Ecart de conversion-Actif				-
Total trésorerie - Actif	4 416 332 322	3 615 306 709	801 025 613	22%
TOTAL ACTIF	79 787 033 776	74 490 476 699	5 296 557 077	7%

PASSIF	2016	2015	Variation	
			Valeur	%
Capital Social	24 500 000 000	24 500 000 000	-	0%
Primes et Réserves	2 898 980 094	2 312 246 258	586 733 836	25%
Report à nouveau	17 491 740 207	16 216 885 677	1 274 854 530	8%
Résultat net	4 268 913 564	5 867 338 366	- 1 598 424 802	-27%
Total capitaux propres	49 159 633 865	48 896 470 301	263 163 564	1%
Emprunts & dettes finan.	11 369 451 135	14 703 975 746	- 3 334 524 611	-23%
Dettes Crédit bail	32 801 794	362 411 442	- 329 609 648	-91%
Provisions pour R&C	1 608 591 060	1 333 388 307	275 202 753	21%
Total dettes financières	13 010 843 989	16 399 775 495	- 3 388 931 506	-21%
Total ressources stables	62 170 477 854	65 296 245 796	- 3 125 767 942	-5%
Clients, avances	457 006 940	243 465 701	213 541 239	88%
Fournisseurs	7 337 989 254	4 735 705 358	2 602 283 896	55%
Dettes fiscales & sociales	2 191 022 526	2 539 434 945	- 348 412 419	-14%
Autres dettes	1 081 540 626	817 580 681	263 959 945	32%
Total passif circulant	11 067 559 346	8 336 186 685	2 731 372 661	33%
Crédit de Trésorerie	6 548 996 576	858 044 218	5 690 952 358	663%
Ecart de conversion-Passif				-
Total trésorerie - Passif	6 548 996 576	858 044 218	5 690 952 358	663%
TOTAL PASSIF	79 787 033 776	74 490 476 699	5 296 557 077	7%

TABLEAU COMPARATIF DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS 2016 ET 2015

RESSOURCES & EMPLOIS	2016	2015	Variation	
			Valeur	%
Ressources nettes de financement				
Dividendes			-	
Capacité d'autofinancement globale	11 189 393 339	11 285 424 127	- 96 030 788	-0,9%
Augmentation de capital			-	
Emprunts	500 000		500 000	
Total ressources nettes de financement	11 189 893 339	11 285 424 127	- 95 530 788	-0,8%
Emplois à financer				
Investissements nets	12 997 276 892	10 288 563 929	2 708 712 963	26,3%
Variation du Besoin de financement	- 582 091 067	1 545 382 745	-2 127 473 812	-137,7%
Emplois économiques à financer	12 415 185 825	11 833 946 674	581 239 151	4,9%
Emplois HAO				
Emplois financiers contraints	3 664 634 259	3 455 633 604	209 000 655	6,0%
Total emplois à financer	16 079 820 084	15 289 580 278	790 239 806	5,2%
Excédent ou insuffisance de ressource de financement	- 4 889 926 745	- 4 004 156 151	- 885 770 594	22,1%
Variation du fonds de roulement	- 5 472 017 812	- 2 458 773 406	- 3 013 244 406	122,6%



Borotou, poste de commande Moulins

II PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration propose d'affecter, 10% du résultat net bénéficiaire de l'exercice 2016, soit le montant de **426 891 356 FCFA** à la Réserve légale, de procéder à une distribution de dividendes pour un montant de **2 989 000 000 FCFA** (610 FCFA / action) et d'inscrire le solde du bénéfice net de l'exercice soit **853 022 208 FCFA** en Report à nouveau.

Le compte Report à nouveau qui présentait un solde créditeur de **17 491 740 207 FCFA** présentera, suite à cette affectation un nouveau solde créditeur de **18 344 762 415 FCFA**.

III PERSPECTIVES

La production de sucre devrait connaître une importante progression dès la campagne 2017-2018 du fait de l'entrée en production des nouvelles parcelles créées dans le cadre de l'extension et de la replantation importante des parcelles déjà en production.

La croissance des ventes également se maintiendra sur un marché qui est en progression continue.

La meilleure maîtrise des coûts et l'amélioration de la productivité devraient permettre à SUCRIVOIRE d'améliorer sa rentabilité.

LISTE DES SALARIES ACTIONNAIRES

ABBE SEKA EUGENE
ACHI ANGUI GONTRAN
ADAMA SOUMAHORO
ADEGOKE DESIRE TAOPHIC
ADJOHOU CYRILLE LANDRY
ADON ÉPSE KOUAME SARAH LYNDA
AKA ASSOUDAN MARIE MADELEINE
AKPA NEE ONDE DOMINIQUE
AKPANGNI MICHEL ANOUGBA
AKRE AMANI ISIDORE
AKRE OWOH OLIVRY MICHEL
ALLOH MELEBOLLOUH
AMON SERGE ROLAND
AMON MESSAN
AMON ATTA MARCELLIN
ANGAMAN BITTY ACHILLE
ASSALE STEPHANE
ASSE CLAUDE ALAIN
ATTOUNGBRE AYA ODILE
ATTUOMAN EMILE KONIN
AYEMOUN AYEMOUN BARTHELEMY
BAH KANH MAURICE
BAH GUEI JEAN PAUL
BAKAYOKO VAMISSA
BALI BI TRA ALEXIS
BAMBA MOUSSA
BEDJARA CAMARA
BEHI MINKAWIEU
BIE JACQUES
BIESSON ODJE
BILLAUD BLETHE PANPHILE
BINATE MOUSSA
BOBLAI NESSEMAN ERIC
BOKA KOUADIO MARC RODOLPHE

BOLI BI DIBI MATHIAS
BONI KOFFI
BONY CLOVIS ERNEST
BORCARD PIERRE HENRI
BOSSE SIGNERE
BRAHIMA TRAORE
BRAHIMA KONET
BROU AHO FLORENCE LYDIA
CAMARA ABDOULAYE
CAPELLE JEAN MICHEL PIERRE MARIE
CISSE DAOUDA
CISSE MAMADOU
CISSE DAOUDA
COBRI JEAN VICTOR
COFFI ERNEST EBA
COMOE PAUL
COULIBALY GNOFIGUE
COULIBALY DRAMANE
COULIBALY KOUNANDY MODESTE
COULIBALY HADIARA
DAGO SYLVESTRE
DAKON ATHANASE ATSE
DAMA LOUA
DANHO GBEDJO VENANCE
DAOUDA NETANE
DELY GBATO NOEL
DIEKET JACQUES GRACIAS
DIEN GOUE ZOUHOUKPO
DIOMANDE MATENIN
DION THIMOTHE
DJANGONE BI HIRIE FRANCOIS
DJEDOU AHOGNY EMMANUEL
DJETY ALLICO KPOKPOLO
DOGNON GERARD DEFFODJI

DOSSO FALIKOU
 DOU DOU ADRIEN
 DOUA PAUL
 DOUMBIA YOUSOUF
 DROH JOSEPH CHERIFOU
 EBA FRANCK ADINGRA
 EBO KOFFI FULGENCE
 EFFOUEHI KOA DOMINIQUE
 EHOUMAN ADOUKO HERMANN
 EHOUMAN DEHA
 EHOUMAN SOULEYMANE OUATTARA
 EKRA PATRICE IRENEE
 FANNY YSSOUF
 FOFANA DJAKARIDJA
 GBAGBE KOUI
 GBANE ABOU
 GBANE LOGOSSINA
 GBEADA SYLVAIN
 GHECHI OHOU DANIEL
 GNEHA MATHURIN
 GNOPO KPI OGOURABELE
 GODIA N'GUESSAN
 GOLLI KOUASSI FULGENCE
 GOORE BI GUIE EMMANUEL
 GOUAGON ETIENNE
 GOULE APPOLINAIRE
 GOURIZAN BI MIAN MICHEL
 GUE GBA LOHI MEDARD
 GUEDE LAGO CLEMENT
 IRIE BOLI YAH CYRILLE CONSTANTIN
 ISSA COULIBALY
 KADIO ETTIEN JACQUES
 KARIM COULIBALY
 KENAN BAN ANTOINE
 KESSE CHARLES
 KLA YRO
 KOBENAN KOUMAN
 KOFFI N'DRI
 KOFFI YAO JOSEPH
 KOFFI ZYRIOU
 KOFFI KAN OLIVIER
 KOFFI ÉPS KOUASSI GOUETY GHIS-
 LAINE
 KOMENAN ETTIEN FRANKLIN
 KONAN KOFFI
 KONAN KONAN RAPHAEL
 KONE MAMADOU
 KONE MARIAME
 KONE ALI
 KORE SERI JEAN PHILIPPE
 KOUACHI N'DE
 KOUADIO BAH HONORE
 KOUADIO AHOU SIDONIE
 KOUADIO AYA YVONNE
 KOUADIO EHOUMAN
 KOUADIO ADJE JEAN JACQUES
 KOUADIO OPY JOSUE
 KOUADIO YAO JOEL RICKY
 KOUADIO ADJOUMANI
 KOUAKOU ALAIN
 KOUAKOU KOUASSI BARTHELEMY
 KOUAKOU KIDO CHARLES
 KOUAKOU KOUASSI
 KOUAKOU YAO NORBERT
 KOUAKOU KOUAKOU HUBERT
 KOUAKOU M'BATTE AMLAN RAISSA
 KOUAKOU N'DRI KAN JOEL
 KOUAME YAO ERIC
 KOUAME KOUAKOU LUC
 KOUAME ASSE EUGENE
 KOUAME KOMOE JUSTIN
 KOUAME KOFFI AUGUSTIN
 KOUAME KOUAKOU FRANCOIS
 KOUAME KOFFI
 KOUAME KOUADIO CHRISTIAN
 KOUANDE KOUAMELAN
 KOUAO KADJO THOMAS
 KOUASSI N'GUESSAN
 KOUASSI KONAN
 KOUASSI KOUAKOU
 KOUAYE VICTOR
 KOUAYEHI GEORGES
 KOUTOU STANISLAS
 KPAN KEDI QUENTIN
 KPANGNI KOUAME
 KRA ROMUALD KOUACOU
 KRA KOUADIO CONSTANT
 LOGBE GNIGOU DANIEL
 LOHOURIGNON ZABA NIKSON
 MAMADOU FOFANA
 MIMBOUR FRANCK ALAIN
 NAON IDRISSE
 N'DA KOUAHO JEAN
 N'DRI ALAIN KOULE KOISSY
 N'GBADAMA N'DRI ROGER
 N'GBOKO KOFFI
 N'GNOAN AHOGNI FELIX
 N'GUESSAN BASILE
 N'GUESSAN ALFRED MARIUS
 N'GUESSAN KOUAME BAH EVARISTE
 N'GUESSAN KOUAKOU MARC
 N'GUETTA AMALAMAN
 N'GUIESSAN KOCOA
 NIMBA LAIN
 N'VODJO TANI CLAUDE
 N'ZI KOFFI
 ORE VOKOUA GWLADYS
 OUANGRE SEGUI AVIT CHRISTIAN
 OUATTARA YOUSOUF
 OUATTARA GNIENGNINRI YVES
 OUATTARA KIGNIMA
 PAHA INANAN MAURICE
 PAHA GUY SIMPLIX
 SANGARE YOUSOUF
 SANGARE OUMAR
 SANOGO KOULE



SANOGO KALIFA
SANOGO ADAMA
SANOU GABRIEL
SARO BI ZAN
SAWADOGO MARC
SEA NAZERE
SEKA OLLOLO LEO CHRISTINE
SEKONGO ALAMA
SIDIBE YORO
SILUE DOGNIME JOEL
SILUE DIYAHA LOSSENI
SIRIKI OUATTARA
SORHO SALIFOU
SORHO DJAKARIDJA
SORO NALOURGO
SORO GNENEMA MAMADOU
SORO DRISSA
SOUALIHO CHERIF
SYLLA TIDIANE
TANO JEAN BROU
TANOH KOUASSI BIO
TAPE GROGBA SYLVAIN
TEKI GODY PIERROT

TENENON KONE
TOGBA DIOMANDE
TOKPA GOGNEGBEU EDOUARD
TOURE ABDOULKARIM
TRAORE SIAKA
TRAORE ADAMA
TUO NOTONOUA YAYA
TUO DONIKPLE
YANKEY ESSI EMMA SANDRINE
YAO KOUASSI ENOC
YAO KAN JOSEPH
YAO ADINGRA
YAO YAO GAOUSSOU
YAO HOUSSOU JOACHIM
YAO KOUASSI MAIZAN JOSE
YAO KOUAME AUGUSTIN
YAO EMMANUEL KOFFI
YAPO NARCISSE
YAPO KOUAKOU
YEBOUA KOBENAN APPOLINAIRE
YEBOUÉ KOUASSI ANDRE
YEO MOUSSA
ZOUMANA KONE

06 RAPPORT RSE

SUCRIVOIRE a réalisé d'importants progrès la dernière décennie pour s'adapter aux exigences d'une entreprise citoyenne, respectueuse de l'environnement et du développement durable.

Borotou, classe maternelle en BTC





Pour la mise en œuvre de sa politique RSE, SUCRIVOIRE a mené des actions autour des axes prioritaires suivants :

L'hygiène, la santé et la sécurité au travail

- La sécurisation des espaces de travail dangereux et installation de rampes aux stations de pompage;
- La fourniture des EPI et la sensibilisation du personnel à leur utilisation ;
- La surveillance biologique des agents exposés aux risques chimiques ;
- La sensibilisation de l'ensemble des travailleurs au suivi des taux de gravité et de fréquence des accidents de travail ;
- La confection et l'implantation de panneaux de sécurité routière sur les sites.

Les logements des travailleurs et les infrastructures sociales

- La poursuite de plan quinquennal de réhabilitation des logements du personnel ;
- La construction d'une nouvelle cité coupeurs pour accroître les capacités d'accueil ;
- La construction de collèges sur les complexes sucriers.

La prévention des maladies infectieuses

- Les actions de lutte contre le VIH : campagnes de sensibilisation et distribution de préservatifs au personnel et aux communautés riveraines, dépistage volontaire du VIH, prise en charge thérapeutique en collaboration avec des ONG et partenaires extérieurs ;
- Les actions de lutte contre le paludisme (distribution de moustiquaires imprégnées aux employés, démoustication des logements du personnel, macro assainissement des cités par des désherbages, sensibilisation des ménages par des concours « quartiers propres » ...).

La protection de l'environnement

- La mise en œuvre du plan d'audit environnemental ;
- L'acquisition d'incinérateurs de déchets biomédicaux ;
- L'analyse des effluents liquides;
- L'analyse des fumées de chaudières et de groupes électrogènes ;
- La destruction des emballages phytosanitaires et des produits chimiques déclassés ;
- L'élimination des déchets industriels dangereux contaminés au PCB.

Le renforcement des relations avec les communautés riveraines

- La construction de forages et l'installation de pompes dans deux villages
- La distribution d'eau potable et la maintenance de pompes hydrauliques;
- Le reprofilage et l'entretien de pistes villageoises.
- Les dons de bâches et chaises aux communautés villageoises ;
- La réhabilitation du terrain de handball de la mairie de Zuenoula et le don de 250 tables bancs à 5 écoles des communautés villageoises via la Fondation SIFCA.

07 ASSISTANCE FINANCIERE ET TECHNIQUE DE L'UNION EUROPEENNE

Le projet d'assistance de l'UE à l'industrie sucrière ivoirienne s'est poursuivi en 2016.



Boutures de cannes pour nouvelle plantation



Les programmes en cours de réalisation à SUCRIVOIRE sont les suivants :

L'amélioration de la Productivité et Gestion Environnementale

■ La mise en œuvre du Programme de Recherche Cannière :

La 3ème tranche du programme est achevée depuis le 31.12.2016. Une prolongation de 06 mois, de janvier à juin 2017, s'est imposée afin de pouvoir récolter tous les essais et sortir les derniers rapports. Une demande de financement des 04 mois sur les 06 a été adressée aux Industriels, soit un budget total de 45 millions FCFA.

■ Les travaux sur la Sécurisation des Ressources en Eau des complexes de Borotou et Zuenoula

Les travaux ont été réalisés à fin 2016. Des ajouts d'amélioration effectués par SUCRIVOIRE doivent être incessamment validés par le prestataire avant la réception provisoire.

L'appui à la canne villageoise et aux populations riveraines des complexes

■ La réhabilitation/construction des infrastructures sociales (Ecoles, Centres de santé, logements d'enseignants)

Les travaux de réhabilitation et de construction sont réalisés à 50% par le nouveau prestataire à qui il est recommandé de finir les chantiers en Juin 2017.

■ Construction des Centres de Gestion des Organisations professionnelles agricoles

Les bâtiments ont été réalisés à 70% environ ; par contre les hangars métalliques servant de garage restent à réaliser.

■ Extension des parcelles de canne villageoise à Borotou et Zuenoula (700 ha)

Face à l'incapacité du premier contractant, le marché a été réattribué à un autre prestataire. Les travaux ont été réalisés jusqu'au sous solage et nous sommes en attente de la période favorable pour les activités de labour et de sillonnage. Le contrat a été de ce fait prolongé à la demande des bénéficiaires.

Subvention AIS-CI

L'équipe de gestion de la subvention a été mise en place au dernier trimestre 2016 sous la responsabilité de l'AIS-CI.

Dans le cadre de cette subvention, le marché d'extension agricole sur les quatre complexes a été attribué et les travaux sont en cours de réalisation.

La procédure d'attribution du marché d'entretien des pistes a été lancée.

La préparation du dossier d'appel d'offre international pour la fourniture d'équipements agraires au bénéfice des paysans de cannes villageoises, et de tracteurs de collecte d'ordures est aussi en cours.

08 RESUME DU RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LES PROCEDURES DE
CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Pivot en fonctionnement

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions des articles 831-2 de l'Acte Uniforme OHADA révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (AUSCGIE) adopté le 30 janvier 2014 et entré en vigueur le 05 mai 2014, il vous est rendu compte de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'Administration de SUCRIVOIRE (Titre 1) ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (Titre 2).

Il est précisé que ce rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 24 mars 2017.

Le rapport dans son intégralité est disponible au siège social de la société.

COMPOSITION, CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

I.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'Administration à la date du présent rapport est la suivante:

Nom ou dénomination sociale	Fonction
Jean-Louis BILLON	Président du conseil d'administration
Alassane DOUMBIA	Administrateur
Pierre BILLON	Administrateur
Nazaire GOUNONGBE	Administrateur
Nicolas MAIGROT	Administrateur
Sébastien MAMET	Administrateur
SIFCA (RP : Bertrand VIGNES)	Administrateur
SIFCOM (RP : Lucie BARRY-TANNOUS)	Administrateur
IMMORIV S.A (RP : David BILLON)	Administrateur
IVOIREL LIMITEE (RP : Henri HAREL)	Administrateur

La liste des autres mandats exercés par les administrateurs dans d'autres sociétés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 sont les suivantes :

Nom et prénoms ou dénomination sociale du membre	Autres mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé
M. Jean-Louis BILLON	Président du Conseil d'Administration de : - SAPH - SUCRIVOIRE
M. Alassane DOUMBIA	Président du Conseil d'Administration de : - SIFCA - MARYLAND OIL PALM PLANTATION (MOPP) - CAVALLA RUBBER CORPORATION (CRC) - PALMCI - WILMAR AFRICA LIMITED (WAL) Administrateur de: - SIFCOM - COMAFRIQUE TECHNOLOGIES - MOVIS - SENDISO -SUCRIVOIRE Représentant permanent de SIFCA aux conseils de : - SANIA CI - RENL Représentant permanent de SIFCOM au conseil de : - ATC COMAFRIQUE - SMT CI Représentant permanent de IMMORIV aux conseils de: - COMAFRIQUE TECHNOLOGIES - SIFCA - PALMCI - RENL - MOVIS
SIFCA	Administrateur de : - PALMCI - SUCRIVOIRE (RP. BERTRAND VIGNES) Président du Conseil d'Administration de: - ATC-COMAFRIQUE - GREL - SIPH Administrateur de: - PALM CI - SANIA - SUCRIVOIRE - CRC - MARYLAND OIL PALM PLANTATION - SICOMED - SOGEMED - MCI Côte d'Ivoire - MOVIS - WILMAR AFRICA LIMITED - SIFCOM - SMT CI - COMAFRIQUE TECHNOLOGIE - RENL Représentant permanent de SIFCOM au conseil de: - Orange CI - France Câbles-France - Canal + CI
Nazaire GOUNONGBE	Administrateur de: - SUCRIVOIRE
M. Sébastien MAMET	Administrateur de: - SUCRIVOIRE
M. Nicolas MAIGROT	Administrateur de: - SUCRIVOIRE
SIFCOM	Administrateur de: - SUCRIVOIRE (RP: Lucie BARRY-TANNOUS)
IVOIREL LIMITEE	Administrateur de: -SUCRIVOIRE (RP : Henri HAREL)
Société IMMORIV S.A	Administrateur de: - PALMCI (RP : Alassane DOUMBIA) - SIFCA (RP : Alassane DOUMBIA) - SUCRIVOIRE (RP: David BILLON) - SIPH (R.P: Lucie BARRY-TANNOUS) - COMAFRIQUE TECHNOLOGIES (RP: A. DOUMBIA) - MOVIS (RP: Alassane DOUMBIA))

I.2 CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

■ Missions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

■ Convocation des administrateurs

Les administrateurs ont été convoqués, conformément à l'article 18.2 des statuts de la Société.

Compte tenu des questions inscrites à l'ordre du jour des Conseils d'Administration des 24 mars 2016 et 25 novembre 2016, le Commissaire aux Comptes a été invité à participer à ces réunions.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 23 mars 2016, la société Mazars Côte d'Ivoire, Commissaire aux Comptes de la Société, était présente.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 25 novembre 2016, la société Mazars Côte d'Ivoire, Commissaire aux Comptes de la Société, était présente.

■ Information des administrateurs

Préalablement aux réunions du Conseil, les administrateurs reçoivent les documents nécessaires en fonction de l'ordre du jour.

Hors séances du Conseil, les membres reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société, que le Président du Conseil d'Administration juge utile de leur communiquer.

■ Comités spécialisés

Le Conseil d'Administration est assisté de deux (2) comités permanents : le Comité de suivi mis en place le 13 septembre 2016 dans le cadre de la réorganisation de la gouvernance du Groupe SIFCA dont SUCRIVOIRE est une filiale et le Comité d'audit créé à la suite de l'entrée en vigueur de l'Acte Uniforme OHADA révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE daté du 30 janvier 2014.

Les attributions et le mode de fonctionnement de ces Comités sont les suivants :

■ Comité de suivi

Composition et missions

Le comité de suivi est composé de cinq (5) membres :

Monsieur Alassane Doumbia ;
Madame Lucie Barry-Tannous ;
Monsieur Pierre Billon ;
Monsieur Nazaire Gounongbé ;
Monsieur Nicolas Chabot.

La présidence du Comité de suivi est assurée par Monsieur Alassane Doumbia.

Le Comité de suivi SUCRIVOIRE est chargé notamment de :

Fournir aux Conseils d'Administration les informations nécessaires à la mise en œuvre de stratégies de développement et des opportunités d'investissement ;
Assurer le suivi de la mise en œuvre des plans de développement ;
Assurer le suivi de la mise en œuvre des outils de suivi de l'activité ;
S'assurer de la synergie des activités pour leur permettre d'être plus efficaces et plus compétitives.

■ Le Comité d'audit

Le Comité d'Audit est une émanation du Conseil d'Administration. C'est un organe collégial exerçant un rôle consultatif qui est destiné à faciliter les travaux du Conseil d'Administration.

Le Comité d'audit de SUCRIVOIRE a été mis en place le 20 mars 2017.

Composition et missions

Le Comité d'audit est exclusivement composé d'administrateurs non-salariés de la société ou n'exerçant aucun mandat de président-directeur-général, directeur général ou directeur général adjoint au sein de la société. Il est composé de :

Monsieur Alassane Doumbia ;
Monsieur Pierre Billon ;
Madame Lucie Barry-Tannous ;
Monsieur Nazaire Gounongbé ;
Monsieur Sébastien Mamet.

La durée des fonctions des membres du Comité d'audit coïncide avec celle de leur mandat de membres du Conseil d'administration étant précisé que tous les membres possèdent des compétences minimales en matière financière et comptable.

La mission du Comité d'audit est d'assister le conseil d'administration et de veiller à la sincérité des états financiers, à la qualité du contrôle interne, à la pertinence de l'information fournie ainsi qu'au bon exercice par les commissaires aux comptes de leurs missions.

Il a notamment pour missions de :

- Procéder à l'examen des comptes et s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux de l'entreprise,
- Assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- Assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- Emettre un avis sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'Assemblée Générale.

D'une manière générale, le Comité d'audit apporte tout conseil et formule toute recommandation appropriée dans les domaines ci-dessus au Conseil d'Administration et lui rend régulièrement compte de l'exercice de ses missions et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée

II PROCEDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

II.1 PRINCIPES GENERAUX DE GESTION DES RISQUES

■ Objectifs de la gestion des risques

La gestion des risques vise à appréhender le dispositif mis en place par la société dans le cadre de la mitigation des risques identifiés. Pour ce faire, les risques sont classés en trois catégories : mineurs, moyens et majeurs.

Un plan d'actions de remédiation est défini en priorité pour les risques majeurs et moyens.

■ Articulation entre la gestion des risques et le contrôle interne

La gestion des risques vise à identifier et à analyser les principaux risques et facteurs de risque pouvant affecter les activités, processus et objectifs de l'entreprise et à définir les moyens permettant de les maintenir à un niveau acceptable, notamment par la mise en place de mesures préventives et des contrôles qui relèvent du dispositif de contrôle interne.

Le dispositif de contrôle interne s'appuie notamment sur la gestion des risques pour identifier les principaux risques à maîtriser.

La société est engagée dans une démarche d'articulation des deux dispositifs qui vise notamment à identifier les modalités de contrôles dont doivent faire l'objet les processus clés de la Société qui peuvent être affectés par des risques analysés comme « majeurs ».

II.2 PERIMETRE DU CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne de SUCRIVOIRE couvre toutes les opérations réalisées par la société, de quelque nature qu'elles soient. Il porte également sur la sauvegarde et la maîtrise de l'ensemble de la situation patrimoniale de la société. Au total, ce dispositif donne des assurances raisonnables sur la maîtrise des risques auxquelles la société est exposée sans, fournir la garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

II.2 DESCRIPTION DU SYSTEME DE GESTION DES RISQUES

■ Organisation générale

L'organisation générale du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de SUCRIVOIRE repose sur les principaux outils suivants : des organigrammes et des fiches de postes, un système de management de la qualité, un système d'information intégré (ERP SAP) et des comptes et suivis budgétaires établis mensuellement et analysés, en vue à la fois, de garantir la fiabilité de l'information financière et de prendre des décisions pour améliorer les performances de la société.



Borotou, convoyage du sucre morceau emballé

- **Diffusion en interne d'informations pertinentes et fiables**

Le dispositif de contrôle interne de la société est fondé sur la diffusion et l'analyse des informations nécessaires au pilotage des activités, à travers notamment, les outils et processus suivants : les budgets d'exploitation, d'investissements et de financement, le système intégré (ERP SAP), les réunions du Comité de Direction (CODIR).

- **Processus de gestion des risques**

Le processus de gestion des risques est le dispositif mis en œuvre pour réduire l'impact des menaces internes et externes sur les activités de la société. La gestion des risques est intégrée au processus de gouvernance de SUCRIVOIRE. Elle s'appuie sur la cartographie des risques, mise à jour sur une base semestrielle ou annuelle.

- **Activités de contrôle**

Les principales activités de contrôle de la société sont les suivantes : Contrôle permanent en vue de s'assurer du respect des procédures en vigueur, examen des rapports mensuels de suivis budgétaires et leur analyse par le Comité de Direction et suivi permanent des indicateurs clés de l'activité.

- **Surveillance du dispositif de contrôle interne**

Afin d'assurer la surveillance du dispositif de contrôle interne et son fonctionnement, la société SUCRIVOIRE s'appuie sur la Direction Audit Interne du Groupe SIFCA. L'Audit Interne met en œuvre un plan d'audit annuel, établi conformément à la cartographie des risques, en vue de donner une assurance indépendante au Conseil d'Administration et à la Direction Générale, sur l'efficacité du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la société. Les travaux d'audit sont organisés en coordination avec la Direction Générale SIFCA et le Comité d'Audit.

■ Limitation des pouvoirs du Directeur Général

En dehors des limitations imposées par la loi et les règlements, le directeur général est soumis aux règles de contrôle interne du Groupe SIFCA qui prévoit un certain nombre de limitations se traduisant par une autorisation préalable du Conseil d'Administration pour : la signature de conventions d'emprunts, les dépassements budgétaires et toute décision d'augmentation collective des salariés et de licenciements collectifs.

■ DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES

Les principaux risques auxquels SUCRIVOIRE a été exposée au cours de l'année 2016 se présentent comme suit :

1. Risques liés à la défaillance des outils de production
2. Risques liés aux changements climatiques
3. Risques liés à l'incendie

■ CONCLUSION

Le dispositif de contrôle interne repose sur une analyse des risques et la définition de plans d'actions, en vue d'apporter des réponses appropriées aux risques identifiées. En 2016, la société a pris des mesures suivantes :

1. La mise en place d'un plan d'investissement sur une période de cinq (5) ans en vue d'accroître les capacités de production et améliorer les rendements des usines.
2. L'acquisition de matériel d'irrigation (pivots) afin de réduire les effets des changements climatiques sur la production et accroître les rendements des plantations industrielles.
3. La mise en place des installations provisoires, notamment la location de « cellule » en vue d'assurer un fonctionnement de l'usine de l'UAI de ZUENOULA suite à l'incendie de sa centrale « Energie ».

La Direction Générale SUCRIVOIRE entend continuer à axer son dispositif de contrôle interne sur ses activités de production et support, en misant fortement sur la sensibilisation des équipes et du management, la revue systématique des risques et le développement d'outils efficaces et adaptés aux besoins des équipes.



09 RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Zuenoula, engin de ramassage de cannes

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les états financiers annuels

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la société SUCRIVOIRE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

1. Audit des états financiers annuels

1.1 Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société SUCRIVOIRE, comprenant le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et emplois ainsi que l'état annexé.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système comptable de l'OHADA.

1.2 Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de Côte d'Ivoire et aux dispositions légales qui encadrent l'indépendance des commissaires aux comptes. Nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Rapport du commissaire
aux comptes sur les états
financiers annuels au
31 décembre 2016*

1.3 Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

▪ Évaluation du planting

Le planting (travaux de préparation des parcelles et de mise en terre des boutures de canne) figurant dans les comptes de la société s'élève à 8 703 millions de FCFA en valeur nette au 31 décembre 2016.

Compte tenu de l'importance du planting et des risques relatifs à la réalité et à la correcte évaluation liés aux travaux réalisés sur les parcelles, l'audit de cet actif a été considéré comme un point clé de l'audit.

Les diligences ci-après ont été mises en œuvre pour le contrôle de la correcte évaluation de cet actif au bilan de la société au 31 décembre 2016 :

- Analyse critique des procédures de contrôle interne appliquées à ces immobilisations ;
- Rapprochement du fichier des immobilisations tenu à jour à la balance générale ;
- Contrôle de la réalité des travaux réalisés au cours de la période sur les parcelles ;
- Examen et analyse des immobilisations en cours ;
- Contrôle du caractère exhaustif des dotations aux amortissements de la période.

Sur la base de nos travaux, nous avons conclu que l'évaluation du planting, notamment la prise en compte des travaux réalisés au cours de la période sur les parcelles, a été réalisée de façon appropriée et conformément aux procédures adoptées par la société.

▪ Valorisation de la canne sur pieds

La canne sur pieds (stock de cannes non encore coupées) figurant dans le patrimoine de la société s'élève à 11 229 millions de FCFA au 31 décembre 2016.

Compte tenu de l'importance du stock de la canne sur pieds et du risque relatif à sa correcte valorisation lié à l'incorporation des charges au coût, l'audit de ce stock a été considéré comme un point clé de l'audit.

Les diligences ci-après ont été mises en œuvre pour le contrôle de la correcte évaluation de ce stock au bilan de la société au 31 décembre 2016 :

- Analyse critique des procédures de contrôle interne qui sous-tendent l'imputation des charges incorporées dans le coût du stock de la canne sur pieds ;
- Rapprochement de la balance analytique à la balance générale ;
- Contrôle du caractère incorporable des charges imputées dans le coût du stock de la canne sur pieds ;
- Revue analytique des charges incorporées au coût du stock de la canne sur pieds.

Sur la base de nos travaux, nous avons conclu que la valorisation du stock de la canne sur pieds, notamment l'incorporation des charges au coût, a été réalisée de façon appropriée et conformément aux procédures adoptées par la société.

1.4 Responsabilités du Conseil d'Administration

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système comptable de l'OHADA, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

*Rapport du commissaire
aux comptes sur les états
financiers annuels au
31 décembre 2016*

1.5 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du commissaire aux comptes.

2. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport du commissaire aux comptes sur ces états financiers annuels.

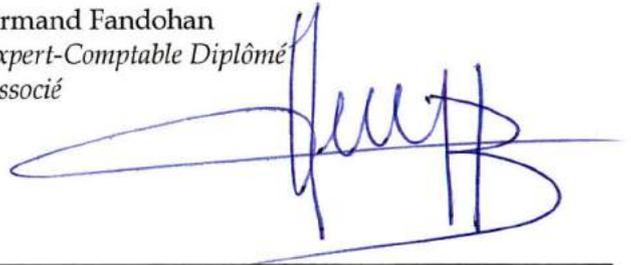
Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Abidjan, le 28 avril 2017

MAZARS COTE D'IVOIRE :

Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé



Rapport du commissaire
aux comptes sur les états
financiers annuels au
31 décembre 2016

ANNEXE 1 PORTANT RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (G.I.E.), nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Convention soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale

Le Président du Conseil d'Administration nous a avisés de la conclusion d'une convention de prestation de service avec SIFCA. Cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration.

Administrateurs ou dirigeants concernés

- Monsieur Pierre BILLON ;
- Monsieur Alassane DOUMBIA ;
- Monsieur Bertrand VIGNES ;
- Madame Lucie BARRY TANNOUS.

Exercice clos le
31 décembre 2016

Nature, Objet et Modalités

Convention signée entre SIFCA et SUCRIVOIRE au 1^{er} janvier 2016 selon laquelle SIFCA s'engage à travers la Direction des Systèmes d'Information du Groupe SIFCA à fournir à SUCRIVOIRE, des prestations informatiques via le centre de compétence SAP.

La charge supportée par SUCRIVOIRE au titre de cette convention sur l'exercice 2016 s'est élevée à 120 000 000 FCFA hors taxes.

2. Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

2.1. Convention de sécurité avec SIFCA

Administrateurs ou dirigeants concernés

- Monsieur Pierre BILLON ;
- Monsieur Alassane DOUMBIA ;
- Monsieur Bertrand VIGNES ;
- Madame Lucie BARRY TANNOUS.

Nature, Objet et Modalités

Convention de sécurité signée entre SIFCA et SUCRIVOIRE au 1^{er} janvier 2013 selon laquelle SIFCA s'engage à organiser et à animer la direction de la sécurité de SUCRIVOIRE.

Au titre de cette convention, les frais facturés par SIFCA à SUCRIVOIRE sur l'exercice 2016 se sont élevés à 40 000 000 FCFA hors taxes.

2.2. Engagements donnés par SIFCA au profit de SUCRIVOIRE

Administrateurs ou dirigeants concernés

- Monsieur Pierre BILLON ;
- Monsieur Alassane DOUMBIA ;
- Monsieur Bertrand VIGNES ;
- Madame Lucie BARRY TANNOUS.

Nature, Objet et Modalités

Dans le cadre du financement du projet de réhabilitation des usines de SUCRIVOIRE, le groupe SIFCA s'est porté garant des prêts suivants :

a) Prêt BOAD (7 000 millions de FCFA)

SIFCA a donné une lettre de garantie à première demande (inconditionnelle et irrévocable) le 3 novembre 2011, relative au paiement de toute somme due par SUCRIVOIRE à la BOAD, dans la limite d'un montant maximum de 7 000 millions de FCFA.

b) Prêt PROPARCO (5 412 millions de FCFA)

SIFCA s'est engagé le 7 décembre 2011 à donner une garantie à première demande pour un montant de 5 412 millions de FCFA (8 250 000 euros) dans le cadre du financement reçu par SUCRIVOIRE de la PROPARCO.

2.3. Convention d'assistance technique et de gestion avec SIFCA

Administrateurs ou dirigeants concernés

- Monsieur Pierre BILLON ;
- Monsieur Alassane DOUMBIA ;
- Monsieur Bertrand VIGNES ;
- Madame Lucie BARRY TANNOUS.

Nature, Objet et Modalités

SIFCA apporte à SUCRIVOIRE une assistance technique et de gestion, rémunérée au taux de 1 % de la production vendue hors taxes, majorée de 2,5 % du bénéfice d'exploitation tel que résultant du plan comptable en vigueur en Côte d'Ivoire, hors frais financiers générés par les crédits à moyen terme avant impôts.

En 2016, la charge supportée à ce titre par SUCRIVOIRE s'élève à 620 629 587 FCFA hors taxes.

2.4. Convention de mise à disposition de personnel avec SIFCA

Administrateurs ou dirigeants concernés

- Monsieur Pierre BILLON ;
- Monsieur Alassane DOUMBIA ;
- Monsieur Bertrand VIGNES ;
- Madame Lucie BARRY TANNOUS.

Exercice clos le
31 décembre 2016

Nature, Objet et Modalités

SIFCA met à disposition de SUCRIVOIRE du personnel moyennant rémunération.

La charge annuelle supportée par SUCRIVOIRE s'élève à 17 232 000 FCFA hors taxes au titre de l'exercice 2016.

2.5. Convention de mise à disposition de locaux professionnels avec SIFCA

Administrateurs ou dirigeants concernés

- Monsieur Pierre BILLON ;
- Monsieur Alassane DOUMBIA ;
- Monsieur Bertrand VIGNES ;
- Madame Lucie BARRY TANNOUS.

Nature, Objet et Modalités

SIFCA met à la disposition de SUCRIVOIRE des locaux professionnels pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Au titre de l'exercice 2016, SUCRIVOIRE a supporté pour ces loyers professionnels une charge de 39 600 000 FCFA hors taxes.

2.6. Convention d'assistance technique et de gestion avec IVOIREL

Administrateurs ou dirigeants concernés

- Monsieur Cyril MAYER ;
- Monsieur Louis-Denis KOEING ;
- Monsieur Henri HAREL.

Nature, Objet et Modalités

IVOIREL apporte à SUCRIVOIRE une assistance technique et de gestion, rémunérée au taux de 0,5 % de la production vendue hors taxes, majorée de 2,5 % du bénéfice d'exploitation tel que résultant du plan comptable en vigueur en Côte d'Ivoire, hors frais financiers générés par les crédits à moyen terme avant impôts.

En 2016, la charge supportée à ce titre par SUCRIVOIRE s'est élevée à 389 597 970 FCFA hors taxes.

2.7. Convention de commercialisation de sucre avec SANIA

Suite à l'absorption de SODIMA par SIFCA en décembre 2009, la commercialisation du sucre a été transférée à SANIA Cie.

Administrateurs ou dirigeants concernés

- Monsieur Pierre BILLON ;
- Monsieur Alassane DOUMBIA ;
- Monsieur Bertrand VIGNES ;
- Madame Lucie BARRY TANNOUS.

Nature, Objet et Modalités

SANIA Cie apporte à SUCRIVOIRE son savoir-faire et l'expérience nécessaire pour la commercialisation du sucre. Elle reçoit en contrepartie de ses prestations, une rémunération de 4 FCFA par kilogramme vendu.

La charge supportée à ce titre par SUCRIVOIRE s'est élevée à 401 534 300 FCFA hors taxes pour l'exercice 2016.

2.8. Convention de gestion de trésorerie entre sociétés du groupe

Administrateurs ou dirigeants concernés

- Monsieur Pierre BILLON ;
- Monsieur Alassane DOUMBIA ;
- Monsieur Bertrand VIGNES ;
- Madame Lucie BARRY TANNOUS.

Nature, Objet et Modalités

En vue de rationaliser la gestion de leurs trésoreries respectives, les sociétés SIFCA, SAPH, PALMCI et SUCRIVOIRE ont convenu de se consentir mutuellement des avances en trésorerie à la demande de celle des parties qui en ressentira le besoin. Ces avances sont productives d'intérêts calculés à un taux annuel fixé au cas par cas qui est égal à la moyenne des taux bancaires des emprunts à court terme de durée et montant équivalents et des placements de trésorerie de durée et montant équivalents.

Exercice clos le
31 décembre 2016

Cette convention a été conclue pour une durée initiale de 3 ans à compter de sa date de signature (16 février 2011) et se poursuivra par tacite reconduction par période d'un an, sauf dénonciation avec préavis de 3 mois avant chaque échéance. Elle prévoit que SIFCA se porte caution solidaire de la société bénéficiaire de l'avance à l'effet de garantir le paiement à la société ayant consenti ladite avance dans la limite du plafond de 6 000 millions de FCFA.

Aucune avance n'a été octroyée ni reçue par SUCRIVOIRE au titre de cette convention pour l'exercice 2016.

Abidjan, le 28 avril 2017

MAZARS COTE D'IVOIRE :

Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé



Exercice clos le
31 décembre 2016

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les rémunérations exceptionnelles allouées aux membres du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

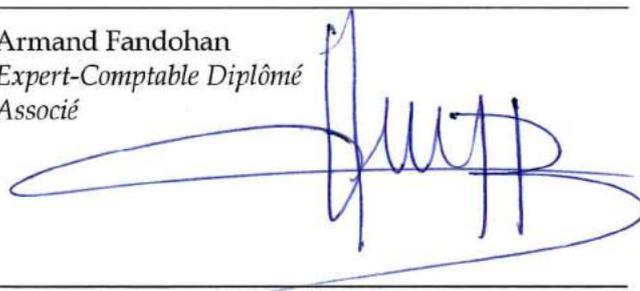
Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ou remboursements de frais alloués aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le Président du Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune rémunération exceptionnelle ou remboursement de frais alloué aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Abidjan, le 28 avril 2017

MAZARS COTE D'IVOIRE :

Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé



10 TEXTE DES RESOLUTIONS

A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Borotou, coupeur de cannes en activité





A TITRE ORDINAIRE

■ Première résolution : Approbation des états financiers de synthèse

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration et du Rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par un résultat net bénéficiaire de 4.268.913.564 FCFA.

En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

■ Deuxième résolution : Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après lecture du Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions Réglementées visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE, approuve les conventions qui y sont présentées.

■ Troisième résolution : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter 10% du résultat net bénéficiaire de l'exercice 2016, soit le montant de **426 891 356 FCFA** à la Réserve légale, de procéder à une distribution de dividendes pour un montant de **2 989 000 000 FCFA** (610 FCFA / action) et d'inscrire le solde du bénéfice net de l'exercice soit **853 022 208 FCFA** en Report à nouveau.

Le compte Report à nouveau qui présentait un solde créditeur de **17 491 740 207 FCFA** présentera, suite à cette affectation un nouveau solde créditeur de **18 344 762 415 FCFA**.

■ Quatrième résolution : Indemnités de fonction des Administrateurs

L'Assemblée Générale, décide de fixer le montant à allouer aux Administrateurs au titre des indemnités de fonction pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 à un montant de **18.000.000 FCFA**.

■ Cinquième résolution : Ratification de la cooptation d'un Administrateur

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de ratifier la cooptation de monsieur Jean-Louis BILLON intervenue lors de la réunion du Conseil d'Administration datée du 24 mars 2017.

Le mandat de monsieur Jean-Louis BILLON, d'une durée de trois (3) ans, expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

■ Sixième Résolution: Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats des Commissaires aux Comptes arrivent ce jour à expiration, décide de renouveler pour une durée de 6 ans, les mandats de:

Mazars Côte d'Ivoire en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
PriceWaterhouseCoopers en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.

Les mandats ainsi renouvelés expireront lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelés à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

■ Septième Résolution: Nomination des co-Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer en qualité de co-Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant pour une durée de 6 ans :

Ernst and Young Côte d'Ivoire, Commissaire aux Comptes titulaire,
Deloitte Côte d'Ivoire, Commissaire aux Comptes suppléant.

Les mandats ainsi conférés expireront lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelés à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

■ Huitième Résolution : Fractionnement du titre

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide de la division par quatre (4) des actions de la société d'une valeur nominale de 5000 FCFA chacune.

En conséquence de cette décision, les 4 900 000 actions d'une valeur nominale de 5000 FCFA chacune sont remplacées par **19 600 000 actions** d'une valeur nominale de **1 250 FCFA** chacune.

■ Neuvième Résolution : Modification corrélative de l'Article 7 des statuts

L'Assemblée Générale décide en conséquence de la résolution qui précède, de modifier comme suit l'article 7 des statuts :

« **ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL** »

Le capital social est fixé à la somme de **VINGT QUATRE MILLIARDS CINQ CENT MILLIONS (24 500 000 000) FCFA**.

Il est divisé en **19 600 000 actions** de **1 250 FCFA** chacune de valeur nominale.

■ Dixième Résolution : Pouvoir pour la signature des statuts et l'accomplissement des formalités légales

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs :

- A monsieur Jean-Louis BILLON, Président du Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, à l'effet de procéder à la modification des statuts de la société, à leur signature et d'en effectuer le dépôt au rang des minutes d'un Notaire et plus généralement accomplir toutes les formalités subséquentes ;
- Au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.

**Parce qu'une Agriculture durable
repose sur le respect de l'Environnement
et de la Biodiversité, le Groupe SIFCA
s'engage dans une politique**

ZERO DEFORESTATION

**1 400 ha de réserves écologiques protégées
1 charte sur la préservation de la biodiversité
1 engagement Zéro Déforestation**

